

Chaville

N° 142
JANVIER
FÉVRIER
2018

M a g a z i n e



Bonne Année 2018 !

Ici, j'ai redécouvert le plaisir de vivre.
Madeleine 89 ans.

Soins et discrétion Hôtellerie de standing Cuisine raffinée

Vous aussi découvrez la retraite ouverte sur la vie, une vision nouvelle des maisons de retraite.

01 40 92 10 00 • www.vbchaville.fr

32, av. de la Résistance - Chaville
www.villabeausoleil.com

Villa Beau Soleil
LA RETRAITE OUVERTE SUR LA VIE

les **AUDIO' OPTICIENNES**
Optique & Audition

Du **Lundi au Vendredi** de 10h00 à 19h30
et le **Dimanche** de 10h00 à 14h00
704 avenue Roger Salengro
92370 Chaville
01 47 09 55 40
les-audio-opticiens@hotmail.com

OPTIQUE **AUDITION**

- SERVICES ET CONSEILS PERSONNALISÉS
- BILAN AUDITIF GRATUIT
- EQUIPEMENTS GARANTIES
- TIERS PAYANT TOUTES MUTUELLES
- LARGE CHOIX POUR CMU
- FACILITÉS DE PAIEMENTS
- NOMBREUSES MARQUES PROPOSÉES
- ESPACE ENFANT
- PRODUITS D'ENTRETIENS, PILES AUDITIVES, CASQUE AUDIO, PROTECTIONS AUDITIVES
- DÉPLACEMENT EN MAISON DE RETRAITE

AXA

LAURENT FEUGA & MARTINE CHEVALIER
Agents généraux

ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

E-mail : agence.chaville@axa.fr

Numéros orias : 07011460
08046082

AGENCE DE CHAVILLE
880, av. Roger Salengro - 92370 Chaville - **01 47 50 40 55**

SC2E RGE QUALIBAT

01 41 15 94 94
sc2e@sc2e.fr

CHAUFFAGE COUVERTURE

PLOMBERIE

"Votre maison, on la voit comme vous"

Chaville

Magazine

Sommaire n° 142

JANVIER-FÉVRIER 2018

6. Dans le rétro

8. Dossier

Stationnement payant sur voirie

Ce qui a changé au 1^{er} janvier 2018

11. Vivre ensemble

12. Qualité de la Ville

Cœur de Ville

Zoom sur l'aménagement de l'espace public

16. Portrait

Max Hartock

Batteur de cœur

17. Culture / Art de vivre

Musique classique

Le violoncelle dans toute sa noblesse

22. Sport et Santé

24. Initiatives

26. Enfance / Scolarité

27. Entreprendre

28. Citoyenneté

Recensement 2018

Un acte simple, un geste civique

30. Grand Paris Seine Ouest

32. Vie pratique

34. Tribunes

Supplément

Tous vos rendez-vous culturels dans le *Chaville Scope*

À NOTER

Les événements annoncés dans ce journal sont susceptibles d'être reportés ou annulés, en fonction des mesures de sécurité prises dans le cadre de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme.

Ces éventuels changements seront annoncés sur la page [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)



7

Retour sur

les événements des dernières semaines



14

Zoom sur

les travaux de rénovation du stade Jean Jaurès



19

Des animations pour tous

au Marché du Village d'automne



21

Rencontres et dédicaces

lors de la 2^e édition de Chaville en BD



23

Les 150 ans du Paris-Versailles à vélo

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur ville-chaville.fr [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)



UN MAGASIN DU RESEAU



PETITS PLAISIRS

NOUVELLE ANNÉE ET BONNE SANTÉ
ON A TOUT LE RESTE DE L'ANNÉE
POUR REDEVENIR RAISONNABLE

LE PRÉ VERGER

LE PRÉ-VERGER 559 Avenue Roger Salengro 92370 Chaville
Tel. 01 41 15 22 60 lundi 14h30-19h30 mardi au samedi 10h00-19h30 biocoop-lepreverger.fr

Des Voisines de
Confiance
Près de Chez
Vous !



MÉNAGE, REPASSAGE, VITRES,
TERRASSES, JARDINAGE, BRICOLAGE,
SENIORS, INCAPACITÉ TEMPORAIRE
GARDE D'ENFANTS, ET SOUTIEN SCOLAIRE

TEL : 01 84 01 10 16

Agence aux Services et Commerces Locaux

10 avenue de l'Europe à Sèvres 92310
sevrisservicesdom.fr

Les **e**
à dom



Service proposé par la commune de Sèvres. Agence Tel. 01 84 01 10 16



Chers Chavillois, chers Chavillois,

Une nouvelle année s'ouvre. Au nom de la Municipalité comme en mon nom personnel, je forme des vœux pour qu'elle vous apporte, à vous et votre famille, bonheur, joie et prospérité.

Pour Chaville, 2018 marquera une nouvelle étape dans sa transformation et sa modernisation. Mais il nous faudra aussi anticiper de nouveaux bouleversements, avec l'ambition de les maîtriser et d'en faire des atouts plutôt que les subir.

La réforme territoriale du Grand Paris que doit annoncer le Président de la République dans le courant du mois de janvier doit, espérons-le, mettre un point final aux turbulences vécues par les collectivités locales depuis quatre ans. Une nouvelle architecture se mettra en place à l'horizon 2020. Nous devons nous y adapter en y trouvant solidité et stabilité.

La transition écologique s'opère en profondeur et à un rythme soutenu accompagnant des changements de comportement visibles. Chaville est concernée au premier chef par l'évolution dans le domaine des mobilités. La requalification de l'avenue Roger Salengro, qui doit vraiment devenir la "Voie Royale", participera de cette nouvelle donne, dès l'enquête publique qui interviendra dans les semaines qui viennent.

Notre ville est prête à relever ces défis. Son aménagement, structuré grâce à un centre ville qui s'achèvera définitivement avec la prochaine réhabilitation du Monoprix, se poursuivra comme il avait été prévu, dans les quartiers de l'Atrium, de la gare Rive droite et de l'Ursine, où nous avons inauguré, il y a quelques jours, un stade refait à neuf.

La rénovation de nos équipements scolaires, largement engagée dès 2010, se complètera par le début des travaux aux écoles Anatole France et les Iris, et les études préalables à ceux qui s'effectueront ensuite aux Jacinthes. Ce nouvel effort d'investissement est rendu possible par une gestion rigoureuse des finances communales qui aboutit en 2018 à la réduction de la dette communale de 50 % en dix ans et à la stabilité des impôts locaux, pour la huitième année consécutive, malgré la baisse des dotations et les prélèvements opérés par l'État.

Notre ville est aujourd'hui classée comme la plus attractive d'Île-de-France. Ce n'est pas un hasard mais le fruit d'efforts constants et cohérents, tout comme d'un certain art de vivre cultivé avec bonheur par les Chavillois.

Quoi qu'il nous réserve, nous pouvons ainsi voir l'avenir avec confiance et faire vivre cet esprit de village, fait de solidarité et de convivialité, auquel nous sommes attachés.

Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville
Vice-président du Territoire
Grand Paris Seine Ouest

Bonne année à chacune et chacun d'entre vous,
Bonne année à votre famille,
Bonne année à Chaville !

GUILLET



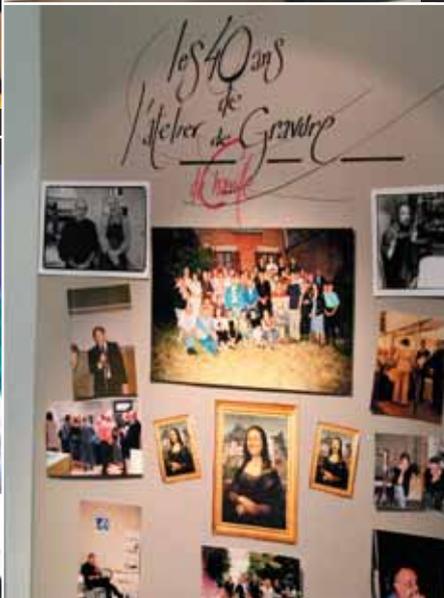
1



2



1



2



4



3

1. Le traditionnel festival folklorique des Portugais s'est tenu le 22 octobre, au gymnase Colette Besson, au son de l'accordéon. Il était organisé par l'Association Culturelle des Portugais de Chaville.

2. L'Estampe de Chaville organisait sa 9^e Biennale de gravure, du 17 au 26 novembre, à l'Atrium. L'occasion de fêter les 40 ans de l'atelier de gravure.

3. Cérémonie de pose de la première pierre de la "Villa Dauphine", le 10 novembre, en présence de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, et des acteurs de ce programme. Situé au 491, avenue Roger Salengro, ce bâtiment comprendra 30 logements, entièrement connectés et financés en usufruit locatif social (ULS).

4. Le succès du quiz intergénérationnel ne se dément pas ! Petits et grands ont planché sur des questions de culture générale le 26 novembre dans les salons de l'hôtel de ville. L'intégralité des recettes a été reversée au foyer d'accueil médicalisé de Sèvres, le Cèdre Bleu.

5. Commémoration de la guerre 1914-1918, le 11 novembre, sur le parvis de la mairie et au cimetière de Chaville.

6. Un drapeau aux couleurs du blason de Chaville (trois lézards surmontés de trois étoiles d'or) flotte désormais dans les jardins de l'hôtel de ville.

7. L'Association pour la Recherche sur Chaville, son Histoire et ses Environs (Arche) présentait une exposition sur le thème "Chaville, deux siècles d'accueil de provinciaux et d'étrangers", du 18 novembre au 4 décembre à l'Atrium.

8. La collecte nationale des banques alimentaires, organisée les 24 et 25 novembre dans les supermarchés de la commune, a permis de récolter 7,7 tonnes de denrées. Merci aux nombreux Chavillois qui y ont participé, ainsi qu'aux 200 bénévoles engagés dans cette action de solidarité.



5



4



5



7



6



8



9. Affluence record pour la 38^e édition du cross de Chaville, le 26 novembre, dans le parc de la Mare Adam.

10. Cérémonie d'hommage aux "Morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le 5 décembre au cimetière de Chaville.

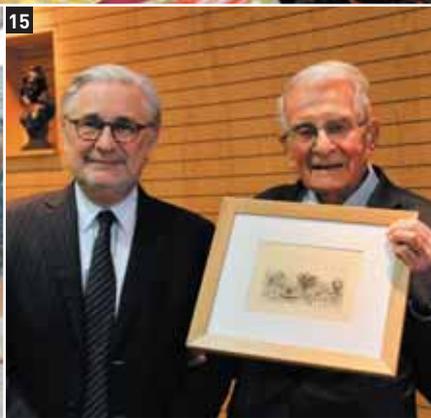
11. Une nouvelle résidence de 77 logements pour jeunes actifs a été inaugurée le 16 novembre au 120, avenue Roger Salengro, en présence de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, de Christophe Tampon-Lajarriette, maire adjoint, et d'Armelle Tilly, conseillère départementale.

12. La 7^e édition de l'exposition Ursine Art, le 10 décembre, présentait les œuvres réalisées par les habitants du quartier de l'Ursine.

13. Le Karaté Club de Chaville organisait sa fête de fin d'année, le 13 décembre, au dojo Halimi.

14. Concert des matelots "Les Kerguelec de Gaodham" et atelier de confection de truffes en chocolat, la place du Marché était bien animée le 16 décembre.

15. Une réception était organisée le 2 décembre à l'hôtel de ville pour remercier le Chavillois Alain Chabord de ses 30 années de bénévolat au service des plus démunis. Un engagement caritatif salué par Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville.



STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

Depuis le 1^{er} janvier, la gestion du stationnement payant sur voirie est désormais confiée aux collectivités locales. Ce transfert de compétences est la conséquence d'une réforme appliquée au niveau national. Impacts sur les tarifs, les zones, les abonnements... : toutes les informations pratiques sont détaillées dans ce dossier spécial.

Renforcer les compétences des collectivités territoriales, tel est l'esprit de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite loi MAPTAM). C'est dans ce cadre que la réforme du stationnement payant sur voirie est entrée en application le 1^{er} janvier dernier, dans toute la France. Objectifs poursuivis : favoriser la mobilité durable et améliorer la qualité de l'air.

En ce qui concerne Chaville, c'est l'Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest (compétent en matière de mobilité dans les huit villes qui le composent) qui est en charge de la mise en œuvre de cette réforme.

Le forfait post-stationnement

L'un des changements les plus importants se traduit par la suppression de l'amende pénale de 17 € pour défaut ou insuffisance de paiement. Elle est désormais remplacée par un forfait post-stationnement (FPS) dont le montant a été décidé par les élus de GPSO. Après avis des huit



communes concernées, le FPS a été fixé à 35 €, avec une minoration à 25 € en cas de paiement dans les quatre jours calendaires [voir le mode d'emploi du stationnement à Chaville en page 10, ndlr].

Une harmonisation des zones et des tarifs

Les tarifs de stationnement sont fixés par l'autorité territoriale, à savoir Grand Paris Seine Ouest. Une étude approfondie a donc été menée avec les villes du territoire afin d'harmoniser la politique du stationnement payant en surface.

Trois zones de stationnement ont été créées, en fonction du contexte urbain et

de la pression de stationnement : courte durée, moyenne durée et longue durée [voir carte ci-contre, ndlr].

Les périodes de stationnement payant ont été fixées du lundi au samedi, de 9h à 19h30. À noter : le stationnement reste gratuit à Chaville de 12h à 14h.

Enfin, des abonnements journaliers, hebdomadaires, trimestriels ou annuels ont été mis en place, en fonction de la situation de l'utilisateur (résidents d'une part, professionnels, salariés et professions de santé d'autre part), dans les zones de moyenne et longue durées uniquement. Quant aux tarifs horaires, ils n'ont pas été modifiés. ■

TROIS QUESTIONS À... FRANÇOIS-MARIE PAILLER MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'ORDRE PUBLIC ET AUX INFRASTRUCTURES PUBLIQUES



Comment avez-vous déterminé les trois zones de stationnement ?

La zone "courte durée" est destinée à favoriser le commerce local, à la fois en centre ville et rue de Jouy. Elle nécessite une forte rotation des véhicules, raison pour laquelle aucun abonnement n'est possible dans cette zone. La zone "moyenne durée" concerne le reste de l'avenue Roger Salengro, qui mélange habitat et activités/

commerces, ainsi que le cours du Général de Gaulle. Quant à la zone "longue durée", elle "protège" les abords des gares (Chaville Rive gauche et Rive droite) et sert principalement aux Chavillois qui prennent le train.

Pourquoi parle-t-on d'une dépenalisation du stationnement payant ?

Jusqu'à présent, le défaut ou le non-paiement du stationnement sur voirie équivalait à une infraction pénale, à savoir le non-respect du Code de la route. L'amende était donc d'un montant identique (17 €) dans la France entière. Désormais, avec la loi MAPTAM, le stationnement ne relève plus du droit pénal (d'où le terme "dépenalisation"). Les automobilistes qui stationnent sur la voirie s'acquittent d'une redevance d'occupation du domaine public. Il est à

noter que cela n'entame pas les pouvoirs de police du maire. La police municipale est toujours compétente pour intervenir en cas de stationnement dangereux ou gênant.

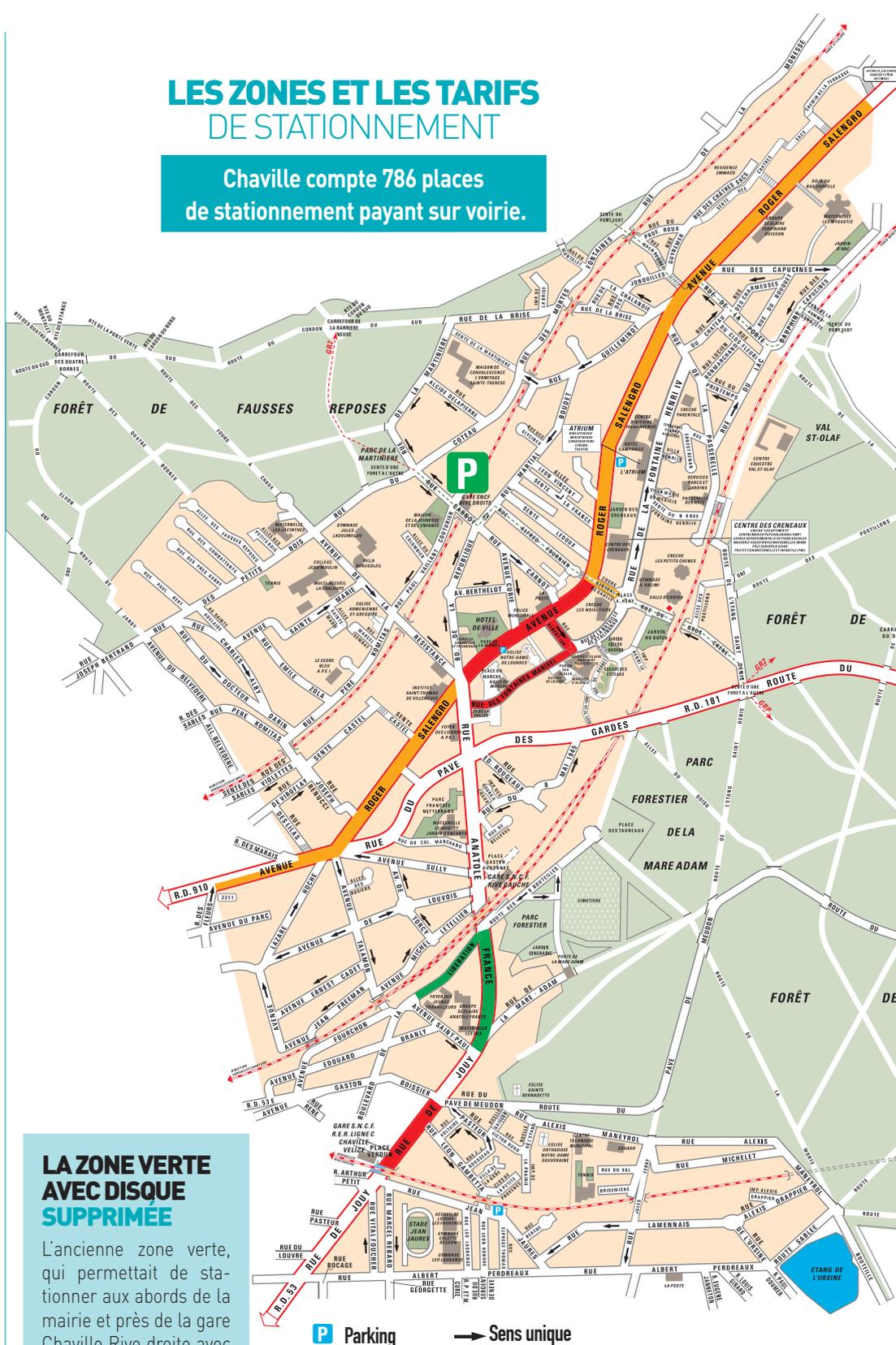
En quoi cette réforme peut-elle favoriser la mobilité durable ?

Les effets attendus sont une meilleure fréquence de rotation des véhicules et une plus grande fluidité de la circulation, entraînant ainsi une amélioration de la qualité de l'air. Le produit du forfait post-stationnement, collecté par GPSO pour le compte essentiellement d'Île-de-France Mobilités, permettra de financer des actions en faveur de la mobilité sur le territoire : amélioration des transports collectifs ou respectueux de l'environnement, vélos ou autos en libre-service... ■

CE QUI A CHANGÉ AU 1^{er} JANVIER 2018

LES ZONES ET LES TARIFS DE STATIONNEMENT

Chaville compte 786 places de stationnement payant sur voirie.



TARIFS HORAIRES

Zone courte durée

15 min	0,20 €
30 min	0,60 €
45 min	1,20 €
1h00	1,60 €
1h15	1,80 €
1h30	2,00 €
1h45	2,40 €
2h00	2,80 €
2h15	15,00 €
2h30	35,00 €

Zone moyenne durée

15 min	0,30 €
30 min	0,60 €
45 min	0,90 €
1h00	1,20 €
1h15	1,50 €
1h30	1,90 €
1h45	2,40 €
2h00	2,80 €
2h30	3,60 €
3h00	4,00 €
3h30	4,40 €
4h00	4,80 €
4h30	5,20 €
5h00	5,60 €
5h15	15,00 €
5h30	35,00 €

Zone longue durée

15 min	0,40 €
30 min	0,80 €
45 min	1,00 €
1h00	1,10 €
1h15	1,60 €
1h30	2,10 €
1h45	2,60 €
2h00	3,20 €
5h00	4,20 €
8h00	5,30 €
8h15	15,00 €
8h30	35,00 €

LA ZONE VERTE AVEC DISQUE SUPPRIMÉE

L'ancienne zone verte, qui permettait de stationner aux abords de la mairie et près de la gare Chaville Rive droite avec un disque, a été supprimée. Ne gardez pas ce disque dans votre voiture : il n'est désormais plus valable à Chaville.

P Parking → Sens unique



Les tarifs des forfaits pour les zones de moyenne et longue durées, ainsi que toutes les infos pratiques sur le stationnement sont consultables sur www.ville-chaville.fr

MODE D'EMPLOI DU STATIONNEMENT À CHAVILLE

Quand devez-vous payer votre stationnement sur voirie ?

Quelle que soit la zone (courte, moyenne ou longue durée), le stationnement est payant du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h30.

Quelles sont les particularités de chaque zone ?

	Courte durée	Moyenne durée	Longue durée
Durée maximale (sauf forfaits)	2h30	5h30	8h30
Abonnements	Non autorisés	Autorisés	Autorisés

Au-delà de ces durées, vous devrez payer le forfait post-stationnement (FPS). Une notice sera appliquée sur votre pare-brise.

Comment s'applique le forfait post-stationnement ?

Vous avez payé pour garer votre véhicule, mais vous avez dépassé la durée prévue ? Bonne nouvelle : le montant du FPS sera minoré de la somme déjà acquittée pour le stationnement.

Le forfait post-stationnement ne constitue pas une recette pour la commune.

Qui est chargé de contrôler le stationnement payant ?

Deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) de GPSO sont désormais chargés du contrôle du stationnement. Ils sont équipés de terminaux électroniques permettant de calculer, d'émettre et d'imprimer les FPS.

Quels sont les nouveaux équipements prévus ?

Ajout de quatre horodateurs avec clavier alphanumérique, lecteur de carte bancaire sécurisé et possibilité de paiement par CB sans contact.

Mise à jour de 48 horodateurs :

- Installation d'un clavier alphanumérique et changement du lecteur de carte bancaire sur 22 horodateurs
- Changement du lecteur de CB sur les 26 autres

Quel coût pour GPSO ?

L'impact financier de cette réforme pour GPSO est estimé à 10 M€.

- Dépenses nouvelles (mise à niveau des horodateurs, logiciels et personnel de gestion des contestations notamment) : 2 M€
- Versement des contributions communales à Île-de-France Mobilités (ex-STIF) et la Région : 8 M€

Forfaits	Qui contacter pour la souscription ?	Comment payer le forfait ?
Journée et semaine	<ul style="list-style-type: none"> • Site https://chaville.e-habitants.com/login • SPL Seine Ouest Aménagement : 01 41 90 67 10 ou semads@wanadoo.fr • M. Rezzoug (parking du centre ville) : 07 61 99 45 92 	<ul style="list-style-type: none"> • Site www.paybyphone.fr • Application PayByPhone • Horodateur avec clavier alphanumérique (courant 2018)
Mensuel, trimestriel et annuel	<ul style="list-style-type: none"> • M. Rezzoug (parking du centre ville) : 07 61 99 45 92 	<ul style="list-style-type: none"> • Site www.paybyphone.fr • Application PayByPhone • SPL Seine Ouest Aménagement* : 01 41 90 67 10 ou semads@wanadoo.fr • M. Rezzoug* : 07 61 99 45 92

* Paiement uniquement par chèque ou espèces

Les premières simulations effectuées sur le produit du FPS encaissé pourraient permettre, dans le meilleur des cas, un équilibre précaire.

Comment payer le forfait post-stationnement ?

Le FPS peut être payé sous forme minorée (25 €) dans les quatre jours calendaires suivant son émission. La date et l'heure seront indiquées sur la notice apposée sur votre pare-brise. Vous pourrez le payer :

- Directement à un horodateur avec clavier alphanumérique reconnaissable grâce à un bandeau bleu (22 en sont équipés à Chaville)
- Via l'application mobile PayByPhone
- Sur le site dédié www.paiement.usager.tefps.fr

Si vous payez votre FPS plus de quatre jours après son émission, vous pourrez le faire sur le site www.stationnement.gouv.fr

Le montant sera alors de 35 €

À noter : la plateforme Internet dédiée de GPSO vous permettra également de contester votre FPS, en déposant un Recours amiable préalable obligatoire (RAPO).

Quels sont les types de forfaits et les catégories d'abonnement ?

Les forfaits concernent uniquement les zones de moyenne et longue durées.

Catégories d'abonnement	Types de forfaits
Résidents	1 journée 1 semaine Mensuel Trimestriel Annuel
Professionnels, salariés et professionnels de santé	1 journée 1 semaine Mensuel

Consultez le site www.ville-chaville.fr pour connaître les tarifs des forfaits et les cas de gratuité du stationnement.

Comment souscrire un abonnement ?

Une fois votre demande d'abonnement acceptée, vous pouvez ensuite payer votre stationnement (voir détail dans tableau ci-dessous).

À noter : votre droit d'abonnement est valable un an.

Attention, aucun abonnement ne peut être souscrit à la mairie.

LES VACANCES JEUNESSE ÉDUCATIVES ET LUDIQUES



Vous ne savez pas comment occuper vos adolescents pendant les vacances ? Le service Jeunesse de la mairie propose des activités pendant les vacances scolaires (du 17 février au 4 mars), à destination des 10-17 ans. Elles s'articulent autour de cinq grands domaines :

expressions (chant, danse, théâtre), activités physiques et sportives, manuelles et arts plastiques, scientifiques (astronomie, bricolage, cuisine) et environnementales.

L'équipe d'animation prend en compte les besoins de chaque jeune grâce à un agenda personnalisé en fonction de ses capacités sociales, intellectuelles, motrices, culturelles et artistiques. Des visites de lieux de culture et de réflexion locaux sont également au programme.

Vous avez du lundi 22 janvier au samedi 10 février pour inscrire vos enfants en ligne sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne") ou par bulletin d'inscription à retirer au service "Accueil Familles-Citoyenneté" de la mairie. ■

Rens. : service Jeunesse au 01 41 15 47 21 ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

L'ACTUALITÉ DU PÔLE SENIORS

> "Bien vieillir"

Le Pôle Seniors organise un cycle sur le "bien vieillir" en partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite en Île-de-France), du 1^{er} février au 5 avril. Au programme : une conférence de deux heures et sept séances thématiques de deux heures (pour 15 personnes maximum). Seront abordés : le bien-être à la retraite, le sommeil, les cinq sens, les médicaments, l'alimentation, l'ostéoporose et la dentition. Une psychologue et une diététicienne spécialisées en prévention santé interviendront en fonction de la thématique abordée.

Cycle en entrée libre, sur inscription avant le 31 janvier.

> Point Info Seniors

Tous les deux mois, le Pôle Seniors et ses partenaires (FEPEM et Partenaire Retraite) organisent une réunion d'information à destination des seniors et des aidants familiaux.

Prochain Point Info Seniors : mardi 6 février, de 9h30 à 10h30, au Pôle Seniors.



> Conférences

Le Pôle Seniors, en partenariat avec le réseau ASDES (Accès aux Soins, aux Droits et à l'Éducation à la Santé), organise deux conférences en février.

- **Vendredi 9 février, de 15h30 à 17h30**, à l'hôtel de ville : "le maintien à domicile"
- **Jeudi 15 février, de 15h à 17h**, à l'hôtel de ville : "la protection juridique des seniors"

Entrée libre, sur inscription. ■

**Pôle Seniors
1085, avenue Roger Salengro.
Rens. : 01 41 15 96 20.**

En bref

> Don du sang

La prochaine collecte de sang, organisée par l'Établissement français du sang, en partenariat avec la Ville de Chaville, aura lieu **LE LUNDI 15 JANVIER, DE 14H30 À 20H**, à l'hôtel de ville.

Rens. : 01 41 15 47 95.

> Cercle d'amitié de Chaville

- **MARDI 9 JANVIER, À 14H30** : spectacle *Conspiration chez Johann Strauss* à l'Atrium. Gratuit pour les adhérents. 10 € pour les non-adhérents.
- **JEUDI 25 JANVIER, À 14H15** : sortie au musée du Petit Palais. 13 € pour les adhérents. 18 € pour les non-adhérents. Places limitées.
- **MARDI 6 FÉVRIER, À 14H30** : conférence sur François I^{er} à la conquête de l'Amérique du Nord, à l'Atrium. Gratuit pour les adhérents. 5 € pour les non-adhérents.
- **VENDREDI 16 FÉVRIER, À 14H25** : exposition sur Camille Corot au musée Marmottan Monet. 20 € pour les adhérents. 25 € pour les non-adhérents. Nombre de places limité.

Rens. : 01 47 50 02 89 ou 07 68 29 68 29, par courriel regine.leguillier@orange.fr Plus d'infos sur <https://sites.google.com/site/cercleamitiechaville>

> Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)

- **JEUDI 25 JANVIER** : sortie dans Paris (à préciser). Réservé aux adhérents.
- **LUNDI 12 FÉVRIER** : sortie au restaurant (à préciser)

Rens. : 01 75 32 32 65, par courriel cmac@dbmail.com. Plus d'infos sur <https://cmacchaville.wordpress.com>

> Villa Beausoleil

- **JEUDI 25 JANVIER, À 14H** : sortie au musée de la Philharmonie de Paris. Ouvert à tous. Rendez-vous sur place.
- **JEUDI 8 FÉVRIER, À 16H30** : dictée de la Villa Beausoleil. Ouvert à tous.
- **MARDI 27 FÉVRIER, À 14H** : sortie au Musée du Quai Branly. Ouvert à tous. Rendez-vous sur place.

Rens. : service Animations au 01 40 92 10 00.

> Inscriptions au thé dansant

Un après-midi dansant sera organisé **LE DIMANCHE 11 MARS, DE 14H30 À 17H30**, à l'hôtel de ville pour les plus de 55 ans. Le musicien Bob Castel lancera la danse avec l'animatrice Kim Hoan. La Ville a également invité trois "taxis danseurs" de l'association "Et bien dansez maintenant" afin d'aider les participants à se lancer ou à perfectionner leurs pas de danse. Entrée libre, sur inscription à partir du lundi 5 février.

Rens. : 01 41 15 40 68 ou 01 41 15 40 57.

Point Info Droit

> Permanences en mairie

Les prises de rendez-vous se font via un formulaire en ligne sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne") ou au 01 41 15 40 00.

- Notaire : **LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 8H30 À 10H30**, sur rdv
- Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges) : **MERCREDI, DE 8H30 À 11H30**, sur rdv
- Écrivain public : **LE MERCREDI, DE 13H30 À 16H30**, sur rdv
- Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine : prochaines permanences sur rdv

LES SAMEDIS 13 ET 20 JANVIER (DROIT DU TRAVAIL), DE 9H À 12H, ET LE SAMEDI 3 FÉVRIER, DE 9H À 12H

- CIDFF 92 BB (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles) : **LES 2^e ET 4^e MARDIS DU MOIS DE 14H À 17H**, sur rdv (droit de la famille uniquement)
 - ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale) : **LES 1^{er} ET 3^e JEUDIS DU MOIS, DE 13H30 À 16H30**, sur rdv
 - UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) : **LES 1^{er} ET 3^e SAMEDIS DU MOIS, DE 10H À 11H30**, sans rdv
 - ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : **LE 2^e LUNDI DU MOIS, DE 14H À 17H**, sur rdv
 - UNLI (Union nationale des locataires indépendants) : **LE 1^{er} LUNDI DU MOIS, DE 10H À 12H**, sur rdv
 - URBANIS : **LE 3^e VENDREDI DU MOIS, DE 9H À 12H**, sans rdv
 - ALE (Agence Locale de l'Énergie) : **LE 2^e VENDREDI DU MOIS, DE 13H30 À 16H30**, sur rdv au 0 800 10 10 21 (numéro vert)
 - Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92) : permanence téléphonique. Renseignements et prise de rdv au 01 41 15 47 60.
 - UDAF (médiation familiale) : **LES 2^e ET 4^e JEUDIS DU MOIS, DE 14H À 17H**, sur rdv
 - Médiateur de la ville (compétent uniquement pour les litiges entre la Ville et les administrés) : **TOUS LES 1^{ers} MERCREDIS DU MOIS, DE 10H À 12H**, sans rdv.
- Rens. au 01 41 15 40 42 ou par courriel a.brossollet@ville-chaville.fr

> Permanences téléphoniques de notaires

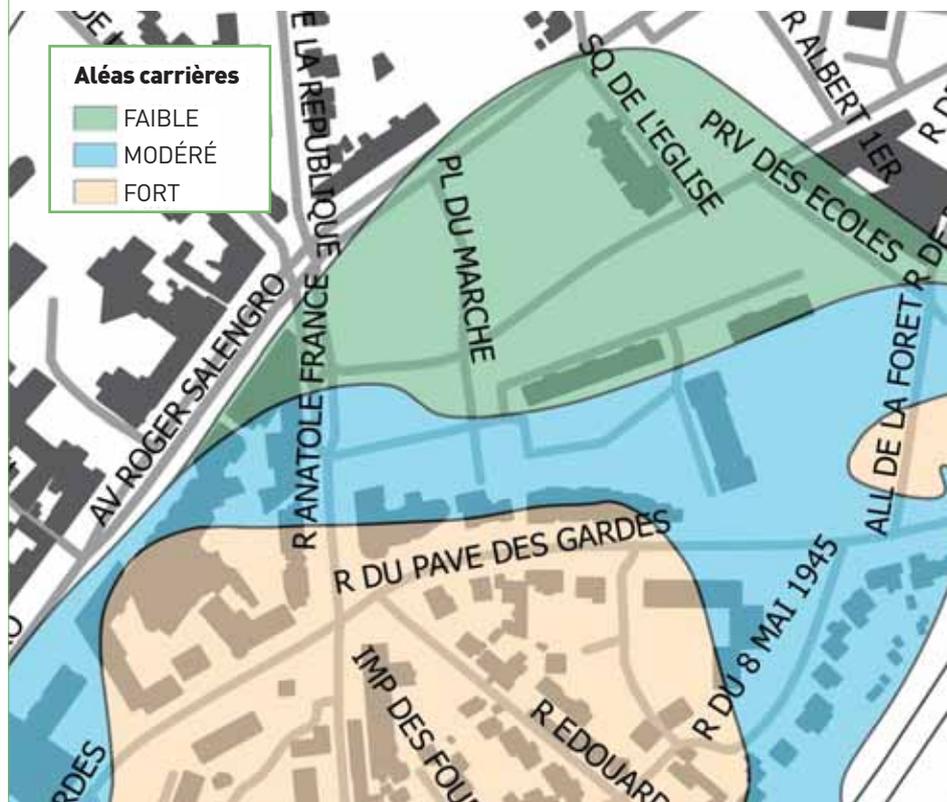
La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite **LES JEUDIS 11 ET 25 JANVIER, ET LE JEUDI 8 FÉVRIER, ENTRE 10H ET 12H**, au 01 41 10 27 80. Inscriptions nécessaires par courriel à info92@paris.notaires.fr

> Permanences juridiques

Lorsque les permanences du Point Info Droit sont complètes, vous pouvez bénéficier de permanences juridiques gratuites dans tous les domaines, assurées à la faculté de droit Paris 5, à Malakoff. Renseignements et prise de rdv au 01 76 53 45 04 ou par courriel cliniquejuridique@droit.parisdescartes.fr

RISQUES CARRIÈRES LA RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION

Chaville est construite en partie sur d'anciennes carrières. Arrêtées depuis près de 150 ans, ces exploitations sont à l'origine de risques naturels. Explications.



> Quels sont les risques ?

Les dernières carrières ont été fermées vers les années 1870, mais souvent sans être comblées. Elles laissent donc des galeries souterraines vides. Ces galeries se dégradent naturellement, mais les surcharges ou circulations d'eau accélèrent et entraînent les remontées des vides jusqu'à la surface : des affaissements de terrain, fontis ou effondrements peuvent apparaître.

> Comment prévenir les risques ?

Depuis 2005, Chaville dispose d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain (PPRMT) qui permet de connaître les risques, localiser les anciennes carrières et réduire l'exposition des biens et des personnes.

> Révision du PPRMT

Divers travaux sur la commune ont mis en évidence de nouvelles zones d'anciennes carrières. Un bureau d'études

spécialisées, l'Inspection Générale des Carrières (IGC), inspecte régulièrement certaines galeries souterraines. Il a été désigné pour une étude sur le territoire. Le PPRMT est en cours de révision. La nouvelle carte de ce risque, dite "carte d'aléas", a donc été produite [voir détail ci-dessus, ndlr].

Elle est consultable sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Démarches & Infos pratiques / Urbanisme & environnement").

Cette carte sera suivie du recensement des constructions et équipements publics présents dans les périmètres de risques, de la rédaction de la réglementation, d'une enquête publique et d'une approbation. Des informations vous seront communiquées à chaque étape. ■

Rens. : Pôle interdépartemental de prévention des risques naturels de la DRIEE Île-de-France par courriel pirin.ud75.driee-if@developpement-durable.gouv.fr

CŒUR DE VILLE ZOOM SUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Après plusieurs années de travaux qui ont vu la construction de programmes immobiliers et d'équipements publics, l'aménagement du centre ville s'achèvera prochainement. Plantations et mobilier urbain seront intégrés à l'espace public, donnant la touche finale au "Cœur de Ville".

Courant janvier, le centre ville de Chaville sera agrémenté de végétaux, grâce à la plantation de différentes essences d'arbres. Un aménagement réalisé par le service des Espaces verts de GPSO, en concertation avec l'architecte et le paysagiste de la ZAC.

Des aulnes seront plantés rue des Fontaines Marivel, tandis que des prunus subhirtella autumnalis (déjà présents sur la place du Marché) orneront le mail situé à côté de la MJC de la Vallée, reliant la rue des Fontaines Marivel et la résidence du parc Henri IV.

Ces prunus souligneront ainsi la continuité et la cohérence visuelles, dans la

perspective créée, depuis l'avenue Roger Salengro, en direction de la Maison Gérard.

Relier ville et forêt

Avec l'aménagement de ce mail et le passage créé allée de la Forêt (dans la résidence "Cœur boisé"), le Cœur de Ville permettra ainsi de relier la ville et la forêt, entre l'avenue Roger Salengro et la route du Pavé des Gardes.

Du côté du mobilier urbain, en plus des nouveaux horodateurs installés du fait de la réforme du stationnement [voir page 10, ndlr], la signalétique a été posée sur l'espace public. Par ailleurs,



des barrières délimitant voie de circulation et trottoir ont été installées, conformément au plan Vigipirate.

Rappelons également que la rue des Fontaines Marivel est en zone 20, la priorité étant donnée aux piétons et cyclistes, afin d'assurer la sécurité des enfants et de leurs parents aux abords de l'école Paul Bert. Cette disposition du code de la route étant encore peu utilisée, chaque automobiliste est invité à redoubler de vigilance et à s'adapter à cette évolution. ■

AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL DE STOCKAGE TECHNIQUE

Un nouveau local de stockage intermédiaire, dédié aux équipes techniques de la Ville, est en cours d'aménagement, rue des Fontaines Marivel, sous la pharmacie. Un espace créé en complément du futur Centre technique municipal, prévu rue Ernest Renan. Un cheminement permettra de relier l'avenue Roger Salengro à la forêt, en passant par le parvis des Écoles et l'allée de la Forêt. Un escalier reliera notamment la place haute et la place basse.

TROIS STATIONS VÉLIB' EN PROJET À CHAVILLE

Depuis le 1^{er} janvier, le nouveau service Vélib' Métropole est disponible à Paris et dans une grande partie des 68 communes de la Métropole du Grand Paris qui ont souhaité adhérer à ce service.

Sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest (adhérent au Syndicat Autolib' Vélib' Métropole), 63 stations seront implantées, en plusieurs phases.

Pour Chaville, les trois stations prévues sont en cours d'instruction technique. Elles seront situées à proximité de l'école Ferdinand Buisson, dans le centre ville et autour de la gare Chaville Rive gauche. À noter : ces implantations seront compatibles avec le projet de requalification de l'avenue Roger Salengro.



Des Vélib' nouvelle génération

Parmi les nouveautés technologiques, il est à noter que 30 % de la flotte sera constituée de vélos à assistance électrique (VAE).

Avec une autonomie de 50 km et une vitesse de 25 km/h, ces Vélib' vous

permettront de parcourir de plus grandes distances, sans vous fatiguer.

Par ailleurs, les vélos seront plus légers, plus pratiques et plus résistants contre le vol et le vandalisme, grâce à une fourche cadenas.

Au niveau des stations, les nouveautés vous faciliteront l'utilisation des Vélib' au quotidien : possibilité de restituer un vélo à une station, même quand celle-ci est déjà pleine, mais aussi prise du vélo simplifiée grâce à un boîtier électronique, la V' box.

Les stations et la flotte des vélos devraient être disponibles à Chaville en 2018 ou 2019. ■

Plus d'infos sur www.velib2018.com

STADE JEAN JAURÈS LES TRAVAUX DE RÉNOVATION EN IMAGES

De juin à novembre 2017, six mois de travaux auront été nécessaires pour entreprendre la rénovation complète du stade Jean Jaurès. Un chantier d'envergure qui aura permis une remise à neuf complète de la piste d'athlétisme et du terrain de sport, sans oublier le club house, l'éclairage et la tribune "Maurice Chidoyan". L'inauguration a eu lieu le 16 décembre, en présence de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, de Pascal Thévenot, maire de Vélizy-Villacoublay, des élus de la commune et de Sébastien Perrotel, conseiller départemental des Hauts-de-Seine.



MI-JUIN

Les travaux ont commencé par la démolition du club house.



JUILLET-AOÛT

Le plus gros des travaux a été réalisé pendant l'été. Le nivellement parfait de la piste et



DÉBUT SEPTEMBRE

Pendant la pose du tapis du terrain, la préparation de la piste se poursuit.



MI-OCTOBRE

Ces billes vertes reproduisent la bonne souplesse d'un terrain.



FIN NOVEMBRE

Les travaux sont terminés, permettant la réouverture des installations extérieures au public.



LE COÛT DE LA RÉNOVATION

Les travaux de rénovation du stade Jean Jaurès auront coûté au total 2 M€ TTC. 80 % (soit 1,3 M€) ont été financés par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, dans le cadre du contrat triennal établi avec la Ville. Les 20 % restants (soit 700 K€) ont été pris en charge par la commune.



FIN AOÛT

du terrain a nécessité une grande précision et l'intervention, à quatre reprises, d'un géomètre.

Le nouveau club house prend forme.



FIN OCTOBRE

Pose minutieuse d'une couche de revêtement sur la piste.



FIN OCTOBRE

Finalisation de la piste d'athlétisme et de la tribune.



16 DÉCEMBRE

Ces travaux de grande ampleur se sont conclus par une inauguration officielle. De gauche à droite : Sébastien Perrotel et Armelle Tilly, conseillers départementaux des Hauts-de-Seine, Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, Pascal Thévenot, maire de Vélizy-Villacoublay et Michel Bès, conseiller municipal.



MAX HARTOCK BATTEUR DE CŒUR

Attiré par l'écrin de verdure chavillois depuis quelques années, Max Hartock y a trouvé un endroit propice au développement de son projet : exprimer ses propres idées et influences musicales à travers le Max Hartock Quartet.

Jusqu'ici batteur collaborateur, Max Hartock a choisi Chaville pour s'installer, s'enraciner et se lancer. Fondé en janvier 2016, le Max Hartock Quartet monte en gamme chaque année grâce à un jazz personnel et vivifiant.

Un leader respecté

Professeur de jazz en région parisienne, Max Hartock est un musicien modeste et respecté. Sami Robert, 14 ans, l'un de ses élèves au conservatoire de Châtillon, l'a vu sur scène. "Max laisse ses musiciens respirer. On sent qu'il existe une belle interaction entre eux, cela donne envie."

Richard Turegano, l'actuel pianiste du Max Hartock Quartet, partage la même impression. "La construction rythmique est difficile, mais les compositions sont claires et les harmonies offrent la possibilité aux autres membres du groupe de s'exprimer pleinement. Max est arrivé à une certaine maturité personnelle et professionnelle. Son univers est à la fois foisonnant, prolifique et apaisant, rassurant."

Un musicien éclectique

Désireux de jouer ses propres compositions et de donner vie à ses morceaux,



© LUCA FERNIGIO PHOTOGRAPHE

Max Hartock a créé un premier groupe de musique improvisée en 2015, le Hartock-Caillou-Rosilio Trio.

Fort de cette expérience, il a fondé il y a deux ans le Max Hartock Quartet pour évoquer son parcours musical personnel. "Mon oncle Hilaire Hartock était un musicien connu en Martinique dans les années 1970. J'ai grandi avec le zouk, la mazurka, la kompa, le bèlé, le gwoka..."

Le batteur a fait ses premiers pas de professionnel en 2003 avec Clariss, un groupe aux sonorités rock français métissé, avant d'évoluer avec Mah-Jong (jazz-électro-jungle japonaise), Thirdshot, (jazz électro soul), Vroum (jazz groove décalé), et l'Afro Latin Jazz Vintage Orchestra à partir de 2012.

Durant plus d'une décennie, Max Hartock a sillonné les routes aux côtés de grands musiciens comme Matthew Garrison, Ibrahim Maalouf ou encore Sandra Nkake. Il a alors participé à la production de plusieurs albums et rencontré de nombreux amis aux détours de jam sessions endiablées, comme Richard Turegano.

Un batteur instinctif

D'après leur créateur, les compositions de Max Hartock illustrent chacune à leur façon un ressenti différent. "Les mélodies me viennent à tout moment. J'aime me balader à pied ou à vélo dans le parc forestier de la Mare Adam ou à l'étang d'Ursine, et je me laisse porter par les impressions, les couleurs, l'air frais. Aussi près de Paris, c'est exceptionnel ! J'enregistre sur place des petits airs sur mon téléphone puis je les joue chez moi au piano, de façon à les rendre fonctionnels pour mon groupe."

En naît un jazz organique, vivant, qui raconte son histoire. "Le titre *West Indies* évoque par exemple la dualité identitaire de mon parcours de Parisien originaire de Martinique. La mélodie me guide, car seule prime la musicalité : solaire, naïve, sincère." ■

Prochaine date prévue : samedi 3 février à Rosny-sur-Seine (78).

Rens. : 06 24 22 09 75

ou par courriel maxhartock@gmail.com

Plus d'infos sur le site www.maxhartock.com

LA VIE DE PÉGUY RÉSONNE AUJOURD'HUI SUR LES TRÉTEAUX

Péguy le visionnaire est la première pièce biographique jamais écrite sur la vie du poète. L'une des représentations aura lieu à l'Atrium de Chaville, le 26 janvier. Interview avec le comédien Bertrand Constant, seul en scène.

Qu'avez-vous choisi de raconter dans ce biopic théâtral ?

Nous retraçons fidèlement la vie et l'œuvre de Charles Péguy, sans manichéisme. La pièce commence en août 1914, alors que l'écrivain s'apprête à rejoindre son régiment. Un jeune journaliste se présente à lui pour faire son portrait, sans concession. S'en suit une série de flash-backs qui nous font revivre les moments clés du destin extraordinaire de Péguy : son enfance pauvre, son éducation à l'école de la République, son implication politique vis-à-vis du socialisme et de Dreyfus, puis son retour à la foi catholique et son engagement nationaliste avant la guerre. Je rentre dans la peau de 15 personnages différents, jonglant entre les postures, les voix, etc.

Vous êtes-vous identifié à Charles Péguy ?

Malgré les critiques, Péguy a toujours assumé ses changements d'opinion. Je

trouve cela extrêmement courageux. J'aime aussi tracer ma propre route. Fils d'officier, j'ai d'abord suivi la voie naturelle en entrant à l'école militaire de Saint-Cyr pour devenir lieutenant, avant de servir à la Légion Étrangère. Mais la Grande Muette n'était pas faite pour moi. J'ai toujours bercé dans une certaine insolence, accompagnée d'un grain de folie. J'ai fait un an d'humanitaire au Brésil, puis j'ai épousé mon rêve d'enfant : devenir comédien. J'aime cette propension de Péguy à rester libre, insoumis aux pressions sociétales, à l'argent, à la célébrité, aux idéologies.

Comment l'œuvre est-elle née ?

Lorsque j'ai découvert le personnage, il m'a immédiatement passionné. J'en ai parlé à un ami journaliste, Samuel Bartholin. Il s'est plongé corps et âme dans le sujet et a écrit sa première pièce de théâtre, éditée début 2018.



Pour cette incarnation biographique inédite, nous avons reçu dès le début le soutien enthousiaste de l'association Amitié Charles Péguy.

La mise en scène, sobre et élégante, est signée Laetitia Gonzalbes. L'ensemble est assez philosophique mais très accessible. Le public prend du recul sur nombre de sujets qui résonnent puissamment de nos jours. Un peu de curiosité suffit ! ■

Vendredi 26 janvier, à 20h45, à l'Atrium.

Tarifs : de 12 à 20 €

Réservations : 01 47 09 70 75.

RENCONTRE DE L'ATELIER

Participez à la "Rencontre de l'Atelier" qui aura lieu à l'issue de la représentation. Elle aura pour thème "Péguy le visionnaire" et sera animée par Pierre-Olivier Scotto, en présence de Bertrand Constant et de l'écrivain Jean-Michel Delacomptée.

Entrée libre.

CAFÉ DU FORUM QUAND LES DANGERS DE L'UNIVERS MENACENT LA TERRE

Collision avec un astéroïde, réchauffement ou glaciation, la vie sur Terre telle que nous la connaissons est destinée à disparaître un jour. Pour Jean-Eudes Arlot, astronome à l'Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides, il n'y a pourtant rien d'inquiétant. "La fin du monde fait partie de notre futur, mais la question est de savoir quand et comment elle va arriver !" Lors de Café du forum, l'astronome évaluera les probabilités et échéances des différents dangers qui nous menacent. "Pour le réchauffement climatique, nous pouvons comparer notre évolution avec celle de la brûlante Vénus ou de la froide Mars. Nous nous attendons à une nouvelle période de glaciation d'ici 10 000 à 20 000 ans." Jean-Eudes Arlot évoquera, entre autres, les risques que font porter les pluies d'étoiles filantes sur nos satellites de télécommunication ou encore ceux des éruptions solaires sur nos systèmes électriques et sur notre santé.

Samedi 13 janvier, à 15h, à l'Atrium. Entrée libre. Rens. : 01 41 15 47 40.



Médiathèque

> Une boîte de retour disponible devant la mairie !

Courant janvier, vous pourrez déposer tous les documents empruntés à la médiathèque dans une nouvelle boîte de retour, installée devant l'hôtel de ville, avenue Roger Salengro. Plus besoin de courir jusqu'à l'Atrium, cette boîte est disponible 7 j/7, 24 h/24 ! Objectif : faciliter votre quotidien.

En pratique, le ramassage des documents sera organisé une fois par jour par les services municipaux. Attention, le système informatique prend en compte vos retards ! Petit rappel : grâce à la carte de la médiathèque, vous pouvez emprunter jusqu'à 20 documents de tous types pour quatre semaines.

À noter : la boîte de retour située de la Fontaine Henri IV est supprimée.



ISAAC DELUSION À LA MJC DANS LE CADRE DU FESTIVAL 7.8.9.2

La MJC de la Vallée ouvre le bal des réjouissances du Festival 7.8.9.2, les 12 et 13 janvier, avec les concerts électrisants d'Isaac Delusion et Full Cast.

Découvrez les stars de demain à la MJC de la Vallée ! Le groupe de musique electro pop Isaac Delusion, fondé en 2012, sera en tête d'affiche des représentations du vendredi 12 janvier. Loïc, l'un des membres du quatuor, ne tient plus en place. "Il s'agit pour nous d'une super occasion de jouer pour un public de non-connaisseurs."

Un son brut et vivant

Isaac Delusion en profitera pour présenter son nouvel album, *Rust & Gold*. "C'est brut et vivant, très percussif en live. Le public n'aura qu'à prendre place à bord de notre fusée, en avant le voyage !"

Isaac Delusion sera précédé par le groupe émergent Full Cast, repéré en 2017 par la fédération des lieux de musiques actuelles des Hauts-de-Seine,

Réseau 92. Dorian Gallet, leader de ce trio de musique analogique-electro numérique, est ravi de se produire à la MJC. "C'est une opportunité de tester notre projet, travaillé en résidence à la MJC de la Vallée une semaine avant le concert, dans des conditions optimales. Nous allons embarquer le public avec nous, grâce au mapping, à la vidéo et à la mise en scène."

Le festival 7.8.9.2

Fruit des volontés communes à Réseau 92, auquel participe la MJC de la Vallée, et à son homologue des Yvelines (CRY), le Festival 7.8.9.2 valorise des groupes et artistes émergents des deux départements. Pour Rémy Ardaillon, programmeur des spectacles à la MJC, "c'est l'un des grands événements de l'année."



© HELENE BURCHARD

7.8.9.2 propose également un volet d'actions culturelles permettant à tous les publics de découvrir la vitalité musicale de nos territoires. La MJC de la Vallée accueillera dans ce cadre un grand débat autour de l'engagement citoyen des musiciens, le samedi 13 janvier à 14h.

À 16h, vous pourrez aussi rencontrer des professionnels en programmation musicale, booking, management, technique et communication, pour un "speed meeting" au sommet (sur inscription par courriel à nicolas@reseau92.com).

Pour terminer cette journée, à 20h30, la MJC recevra trois groupes en pleine ascension: Einleit, Dusktotem (lauréat Fair 2017) et Dragon's Daughter. ■

Rens. : 01 47 50 23 93.

Plus d'infos sur les sites www.mjcdelavallee.fr et <http://festivaltrace.com>

En bref

> Inscriptions à la brocante de Chaville



Vous avez **DU 15 JANVIER AU 12 MARS** pour vous inscrire à la 33^e édition de la brocante de Chaville, qui aura lieu le dimanche 8 avril. Vous pouvez retirer le dossier au service "Accueil Familles-Citoyenneté" de la mairie ou le télécharger sur www.ville-chaville.fr. Les inscriptions seront réservées en priorité aux Chavillois et aux habitants de GPSO. Les tarifs sont indiqués dans le dossier. **Rens. : 01 41 15 47 95 ou 01 41 15 40 68.**



TESTEZ LE PREMIER "ESCAPE GAME" MOBILE DE FRANCE... SUR LE PARVIS DE L'ATRIUM !

Une mystérieuse caravane sera installée sur le parvis de l'Atrium du 15 janvier au 16 février. La rumeur affirme qu'un magicien mentaliste y aurait caché un diamant d'une très grande valeur... Profitez-en, vous n'aurez que 40 minutes pour le trouver avant qu'il ne revienne ! Premier "Escape Game mobile" de France, le "Mystery Van" a été mis en

circulation en juin 2017 et connaît depuis un grand succès.

Pour trois à cinq joueurs, ce jeu d'évasion grandeur nature vous plonge dans la loge d'un magicien. Vous devrez fouiller, trouver des indices et déchiffrer des énigmes. En immersion totale, vos meilleurs alliés seront la logique et la coopération en équipe.

Pour Jacques et Romain, à l'origine du projet, tout le monde a sa place dans l'aventure. "Les enfants sont souvent meilleurs que leurs parents, car ils pensent différemment !" ■

Du 15 janvier au 16 février, sur le parvis de l'Atrium.

À partir de 7 ans.

Les mercredi de 12h à 22h, les samedi et dimanche de 10h à 22h, les jeudi et vendredi de 17h à 22h.

Rens. : 06 11 28 45 36.

Plus d'infos sur www.monkeykwest.com



SAVEURS, ARTISANAT ET ANIMATIONS AU MARCHÉ DU VILLAGE D'AUTOMNE

Les jardins de la mairie et la place du Marché se sont parés des couleurs du Marché du Village d'automne, les 18 et 19 novembre.

L'occasion pour les amateurs de produits du terroir et de l'artisanat de déambuler parmi une soixantaine de stands.

Plusieurs animations étaient également proposées tout au long du week-end, dont celle du "panier pesé", organisée par le Rotary Club de Chaville. La somme récoltée a été reversée à l'épicerie sociale du Relais chavillois, sous la forme d'un caddy rempli de denrées alimentaires.



LE VIOLONCELLE DANS TOUTE SA NOBLESSE

L'élite de la jeune école française de violoncellistes se produira le 13 février à l'Atrium, dans le cadre du festival Musiques à Versailles, sous la direction du virtuose de renommée internationale François Salque. L'occasion d'en apprendre plus sur cet instrument mythique.

Que représente pour vous le violoncelle ?

Un formidable moyen d'expression ! Le violoncelle fait partie des instruments avec la plus grande tessiture, de l'extrême grave à l'extrême aigu. Il est ainsi capable de diffuser une très large palette de couleurs et de timbres, autant que le violon, la guitare et la contrebasse réunis...

Il s'insère dans des orchestres de chambre comme dans de grands ensembles, auxquels il donne toujours une tonalité très émouvante.

D'autre part, cet instrument est celui qui se rapproche le plus de la voix humaine. C'est l'une des raisons pour lesquelles ses sonorités déclenchent de fortes émotions dans l'auditoire. La richesse vocale du violoncelle est impressionnante.

D'où tire-t-il sa noblesse ?

Le violoncelle est en lui-même un petit miracle, le fruit de siècles de recherche en lutherie. Ses formes actuelles ont été fixées au XVIII^e siècle et personne n'a fait mieux depuis. C'est l'instrument parfait.

Il faut d'ailleurs s'astreindre à une discipline quotidienne, depuis la petite enfance, pour en dompter toutes les finesses et respecter l'authenticité du message originel du compositeur.



© NICOLAS TRAVENIER

L'accomplissement artistique, émotionnel et technique auquel parvient un maître du violoncelle nécessite une connaissance profonde de toutes ses complexes facettes. Mais le résultat est à la hauteur : une musique à la fois puissante et nuancée, élégante et passionnée.

Qu'est-ce que l'Orchestre de Violoncelles et comment allez-vous le diriger ?

C'est une formation regroupant les meilleurs jeunes violoncellistes de France, principalement issus du Conservatoire National Supérieur de Paris. Ils ont entre 18 et 28 ans et se destinent pour la plupart à des carrières internationales.

Nous nous réunissons plusieurs fois par an pour des concerts spéciaux comme celui de l'Atrium de Chaville. Nous n'avons pas de chef d'orchestre, la complicité et la qualité d'écoute qui existe entre nous permet de réaliser un vrai travail de musique de chambre, dans la tradition des grands quatuors à cordes.

Quel répertoire allez-vous jouer ?

Des bijoux spécialement écrits pour ensemble de violoncelles, comme les célèbres *Bachianas brasileiras* du compositeur brésilien Heitor Villa-Lobos, ainsi que des pages de Verdi, Monteverdi, Bizet, Rossini... Nous allons nous attacher à rendre ces transcriptions aussi ingénieuses et incandescentes que possible, pour le public chavillois. ■

Mardi 13 février, à 20h45, à l'Atrium.

Tarifs : de 10 à 21 €

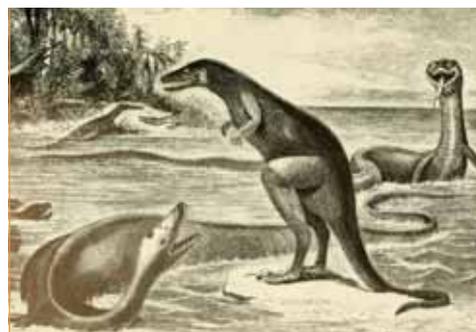
Réservations : 01 47 09 70 75.

CAFÉ DU FORUM LES REPTILES DES MERS SECONDAIRES

Durant l'ère secondaire, entre -251 et -66 millions d'années, alors que les dinosaures régnaient en maîtres sur les continents, d'autres groupes de reptiles se partageaient les immensités océaniques. Tout comme les dinosaures, ils ont disparu lors de l'extinction en masse de la limite crétacé-tertiaire.

Nathalie Bardet, paléontologue au Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris et directrice de recherche au CNRS, est spécialiste de ces reptiles marins, dont la plupart étaient de redoutables et

spectaculaires prédateurs. Elle dressera, lors ce Café du forum, un portrait des principaux groupes de reptiles marins qui ont surfé sur les vagues du secondaire. Elle évoquera également la large palette d'activités que comporte son métier de paléontologue, des fouilles sur le terrain à la publication des résultats scientifiques. Ses propos seront illustrés par quelques fossiles clés choisis sur son "terrain de chasse" favori, celui des fantastiques gisements de phosphates marocains. ■



Samedi 3 février, à 15h, à l'Atrium.

Entrée libre.

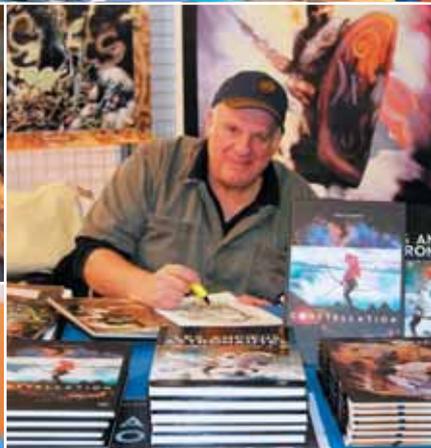
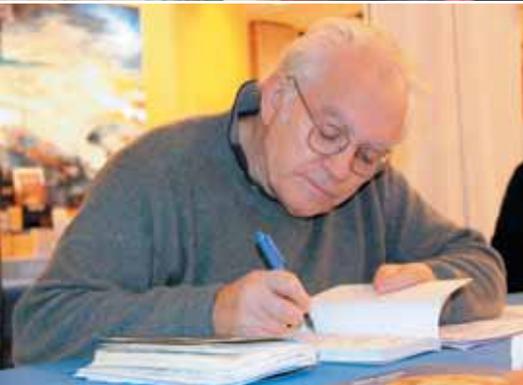
Rens. : 01 41 15 47 40.



CHAVILLE EN BD 2017

Très beau succès pour la 2^e édition du festival "Chaville en BD", organisée par la médiathèque le 2 décembre ! Près de 1000 visiteurs se sont rendus à l'Atrium pour rencontrer une trentaine d'auteurs et dessinateurs, participer à une table ronde sur "Les Justes parmi les nations" ou découvrir une exposition consacrée à la BD américaine.

Une plongée dans la bande dessinée dont ont profité de nombreux jeunes lecteurs, grâce à des ateliers créatifs, sans oublier la remise des prix du Concours des Petites Bulles.



En bref

> Stages des clubs sportifs pendant les vacances d'hiver

• Badminton

Les Volants de Chaville proposent un stage ouvert à tous, **DU LUNDI 19 AU VENDREDI 23 FÉVRIER,**

DE 10H À 16H, au gymnase Jules Ladoumègue (32, avenue de la Résistance).

Tarif : 20 €/jour.

Rens. : 06 76 25 27 98

ou naj95000@hotmail.com

• Handball

Chaville Handball organise un stage ouvert à tous, **DU LUNDI 19 AU VENDREDI 23 FÉVRIER, DE 9H À 18H,** au gymnase Léo Lagrange (2, rue Jean Jaurès).

Tarifs : 70 € pour les adhérents, 80 € pour les non-adhérents.

Rens. : Jonathan Cruz au 06 78 20 75 59.

• Football

Stage proposé par le Football Club de Chaville, **DU LUNDI 19 AU VENDREDI 23 FÉVRIER, DE 9H À 18H,** au stade Jean Jaurès et en gymnase pour le futsal (2, rue Jean Jaurès). Pour les enfants nés entre 2005 et 2011 inclus.

Tarifs : 70 € pour les adhérents, 80 € pour les non-adhérents. Inscription avant le 10 février.

Rens. : François au 06 62 81 56 67.

• Gymnastique rythmique

Stage proposé uniquement aux adhérents du Chaville Gymnastique Rythmique Club, **DU LUNDI 26 FÉVRIER AU VENDREDI 2 MARS, DE 9H À 17H,** au gymnase Léo Lagrange (2, rue Jean Jaurès).

Tarifs : 35 ou 70 €. Inscription possible à partir du 15 janvier.

Rens. : contact@grs-chaville.fr

• Arts du cirque

Organisé par la Compagnie Cirkalme-toi, **DU LUNDI 19 AU VENDREDI 23 FÉVRIER, DE 14H À 17H,** au gymnase Anatole France (3, avenue Saint-Paul).

Tarif : 70 € la semaine.

Rens. : Christian au 06 80 25 74 61

ou Pascale au 06 62 71 41 87,

par courriel contact@cirkalme-toi.fr

> Atelier de respirologie

L'association Chavil'Gymnastique Volontaire organise un atelier de respirologie, **SAMEDI 13 JANVIER, DE 14H30 À 16H30,** au dojo Halimi (1, rue du Gros Chêne). Il portera sur la relaxation et la méditation de pleine conscience.

Participation : 12 € pour les adhérents ; 15 € pour les non-adhérents.

Renseignements et inscriptions :

06 83 50 87 19.

Plus d'infos sur <http://chaville.gym.free.fr>

BOUGEZ MARCHEZ !

C'est un véritable phénomène de société : la marche attire un nombre croissant d'adeptes. À Chaville, le succès de la marche Chaville-Versailles et de la Bossapas en atteste. Qu'elle soit active, sportive ou nordique, laissez-vous tenter par cette pratique, bénéfique à la fois pour le corps et l'esprit.



> Les Balades du Marivel

L'association propose une randonnée à thème par mois, en demi-journée ou en journée (de septembre à juin, hors vacances scolaires). Combinez nature, patrimoine, santé et bonne humeur dans les forêts d'Île-de-France ou dans des sites insolites à Paris. À partir de 10 ans.

Rens. : 01 47 50 10 03

ou par courriel micheldaguett@orange.fr

> Chavil' Gymnastique Volontaire

Grâce à l'Acti'March, bougez pour la forme et le plaisir ! Destinée aux adultes et seniors actifs, cette activité est constituée d'échauffements, d'une marche rapide à un rythme conseillé par une animatrice et adapté à chacun selon sa forme, puis d'étirements. Le vendredi de 19h à 20h, au stade Jean Jaurès.

Rens. : 01 47 50 37 48 ou 06 70 77 42 90

et sur <http://chaville.gym.free.fr>

> La MJC de la Vallée

Profitez des nombreuses surfaces boisées de Chaville pour pratiquer de la marche active. Un animateur vous encadre également pour accompagner cette activité d'exercices ludiques de

renforcement musculaire. Le vendredi, de 9h15 à 10h45.

Rens. : 01 47 50 23 93

et sur www.mjcdelavallee.fr

> Vivre à Chaville

L'association organise régulièrement des randonnées : chaque semaine en demi-journée dans les forêts domaniales et les parcs proches de Chaville, une fois par mois à Paris ou dans les environs sur une thématique, tous les deux mois à la journée avec un pique-nique. À noter : Vivre à Chaville est membre de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.

Rens. : 01 47 50 54 65

et sur <http://vac-chaville.blogspot.fr>

> Dynamic Sèvres

Sport de plein air qui se pratique avec des bâtons spécifiques, la marche nordique est un sport accessible, complet, bénéfique pour la santé et convivial, qui fait travailler jambes et bras en opposition. Échauffement et étirements sont compris à chaque séance.

Rens. : 06 05 46 24 07

ou par courriel jeanraymond Dupont@sfr.fr

AUX ORIGINES DE LA PETITE REINE LA PASSION DU VÉLOCIPÈDE



C'est un véritable voyage dans le temps qu'ont proposé 21 vélocipédistes, dimanche 10 décembre dernier, à l'occasion des 150 ans de la première course cycliste de l'histoire, le Paris-Versailles.

Des passionnés et collectionneurs de la "petite reine" avaient revêtu des habits d'époque et enfourché leurs vélocipèdes (d'époque eux aussi), pour effectuer les

17 km du parcours, qui avait été réalisé le 8 décembre 1867.

Sur le chemin, ils ont fait une halte remarquable dans les jardins de l'hôtel de ville, à Chaville.

Les cyclistes (parmi lesquels le journaliste Gérard Holtz) ont ainsi pu faire admirer leurs engins aux élus et aux Chavillois présents, petits et grands. ■



HANDISPORT DES "LABELS CLUBS" REMIS PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL



Le 7 novembre dernier, le Comité départemental handisport des Hauts-de-Seine organisait, à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, une cérémonie de remise des "labels clubs".

Accessibilité, qualité de l'encadrement, conditions de pratique, matériel, convivialité... ce label récompense l'engagement

des associations sportives du département en faveur du handisport.

Deux clubs ont été labellisés, le Club Olympique de Sèvres natation et le Lutèce Club Handisport (boccia et futsal) ; deux autres ont vu leur label renouvelé : Antony Sport Handi-Club (natation et plongée) et Cercle d'Escrime de Chaville. ■

En bref

> L'actualité de Bleu Cohésion

- Au championnat du monde de vol relatif intérieur, qui se déroulait fin octobre à Montréal, l'équipe junior a décroché la 1^{re} place devant le Canada et la République Tchèque. Les enfants, sélectionnés par la Fédération française de parachutisme, font partie du programme Akdemie, en partie soutenu par les dons de Bleu Cohésion.

- L'association propose un cours de self defense aïto pour les débutants,

LE MARDI DE 20H À 22H, au dojo du gymnase Jean Jaurès.

Rens. : 06 83 21 62 40 ou par courriel bleu.cohesion@gmail.com

Plus d'infos sur

www.facebook.com/bleu.cohesion.asso



En bref

> AJEC scrabble

• **SAMEDI 13 JANVIER** : simultané mondial, salle Huguette Fradet (50, rue Alexis Maneyrol).

• **SAMEDI 27 JANVIER** : simultané national Vermeil Diamants, salle Huguette Fradet.

Rens. : 01 77 21 44 73.

> Stage de gymnastique douce

Organisé par l'Atelier du mouvement, salle polyvalente Paul Bert (1, parvis des Écoles).

• **SAMEDI 20 JANVIER, DE 15H À 17H ET DIMANCHE 21 JANVIER, DE 10H À 12H** : "Mobilité des épaules, la tête et la colonne vertébrale".

• **SAMEDI 10 FÉVRIER, DE 15H À 17H ET DIMANCHE 11 FÉVRIER, DE 10H À 12H** : "Jouez en mouvements - rouler, s'asseoir et se lever".

Tarif : 50 €. Sur inscription.

Rens. : 06 85 78 79 74. Plus d'infos sur

www.atelier-mouvement-paris.com

> Club Chavillois d'Astronomie

• **SAMEDI 27 JANVIER, DE 19H À 20H** : observation de la lune et du ciel, dans le jardin de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (23, rue Carnot, en face de la gare Chaville Rive droite). Entrée par la rue Paul Vaillant-Couturier.

Rens. : 07 69 09 07 03 ou ferreiralain@gmail.com

> Les rendez-vous d'Amnesty International

• L'association collecte des objets **JUSQU'AU VENDREDI 6 AVRIL**, au 6, rue Eugénie à Viroflay. Ils seront revendus à la brocante de Chaville, le dimanche 8 avril, au profit de l'association.

• Réunions mensuelles : **JEUDI 25 JANVIER** à Viroflay (salle Juliette) et **MARDI 13 FÉVRIER** à Vélizy (salle des Associations de la piscine), à 20h30.

Rens. : 01 30 24 03 28 ou par courriel

amnesty.chaville-velizy-viroflay@amnesty121.fr

Plus d'infos sur www.amnesty121.fr

> Cours d'anglais pour élèves de CP

L'association Simple English propose de nouveaux créneaux pour les enfants de cours préparatoire, **LE MERCREDI DE 18H30 À 19H30**, en salle Agnès Meurice (50, rue Alexis Maneyrol).

Sur inscription au 07 77 05 56 74 ou par courriel simplenglish@gmail.com

Plus d'infos sur

<http://simplenglish.wixsite.com/ecole>

> Recherche de bénévoles

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul Chaville recherche des bénévoles pour ses missions, menées en partenariat avec le Secours Catholique.

Rens. : Joël Livien au 06 13 81 05 45

ou joel.livien@gmail.com ;

Hélène Prouteau au 06 61 22 56 98 ou secourscatholiquechaville@hotmail.fr

PRENEZ SOIN DE VOS COMPAGNONS AVEC LIBERTAD POUR LES ANIMAUX

L'association Libertad pour les animaux (LPA) vous apporte aide et conseils pour vivre dans le respect des animaux qui nous entourent.

Actif depuis 2011 en tant que facilitateur d'adoptions de chats et chiens sur la commune, Jean-Christophe Wijkhuisen, le président de LPA, souhaitait s'engager davantage pour la cause animale. Il vient de mettre en place des permanences et accueille désormais lui-même le public chavillois deux fois par mois.

"Vous pourrez poser n'importe quelle question sur l'hygiène, la santé ou le comportement de vos animaux. Je vous renseigne également sur les aides financières auxquelles vous pourriez avoir droit au cas où vous seriez incapables de prendre en charge les soins."

Si le passionné ne dispose pas de formation particulière, M.Wijkhuisen possède une longue expérience et peut vous orienter vers ses contacts parmi les associations de protection animale, les vétérinaires et comportementalistes de la région.

Une histoire de cœur

"Je travaille notamment avec l'association Aux chats qui sourient, à Sèvres, pour capturer les chats errants." En six ans, Jean-Christophe Wijkhuisen a "sauvé" 30 chats et cinq chiens. "C'est-à-dire que j'ai réussi à leur trouver une famille d'adoption." Une fois les animaux interceptés, M.Wijkhuisen vérifie leur identification et, s'ils n'en ont pas, les amène au vétérinaire Olivier Arvay pour les stériliser et les pucer au nom de l'association.

Il se charge ensuite de leur trouver un



nouveau foyer grâce, notamment, à des sites d'adoption animale comme www.rescue-forum.com. "Je fais au moins une visite préventive pour m'assurer du degré de responsabilité de la famille. C'est en dernier ressort à l'animal de choisir ses nouveaux maîtres, car il va leur donner son amour tout le reste de sa vie." ■

Permanences au 1, rue du Gros Chêne et à la salle Agnès Meurice (50, rue Alexis Maneyrol) deux samedis par mois.

Rens. : 06 71 99 58 52.

Plus d'infos sur www.facebook.com/groups/LibertadPourlesAnimaux

LibertadPourlesAnimaux

LOTO DU ROTARY CLUB DE CHAVILLE PARTICIPEZ À UNE ACTION DE SOLIDARITÉ

Le Rotary Club de Chaville organise son loto annuel, samedi 3 février, de 18h à 22h, à l'Atrium. Les bénéfices de cette manifestation seront versés à des œuvres caritatives chavilloises, soutenues par l'association. Parmi les lots à gagner : deux téléviseurs, du petit électro-ménager, des paniers garnis. Venez tenter votre chance et participez à une action de solidarité. Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Buvette et restauration sur place.

FAIRE FACE AU CHÔMAGE AVEC SNC

Le groupe de Sèvres-Chaville-Meudon-Ville-d'Avray de l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) aide depuis 2003 les chercheurs d'emplois à reprendre confiance en leurs compétences et les accompagne "le temps qu'il faut" jusqu'à la vie active.



"Le suivi dure en moyenne 12 mois, mais nous n'avons pas de limites. Faire le deuil de l'emploi perdu, se préparer à la reconversion, se retrouver soi-même, cela prend du temps." Pour Emmanuel Cyrot, président du groupe de solidarité de Sèvres-Chaville-Meudon-Ville-d'Avray, le chômage n'est pas une fatalité.

L'association SNC développe une méthode d'accompagnement complète et gratuite qui s'adresse à toute personne en recherche d'emploi, quels que soient son âge, ses qualifications ou sa durée de chômage.

Un soutien personnalisé

Un binôme d'accompagnateurs suit une ou deux personnes à raison d'une heure toutes les deux semaines, "voire toutes les semaines dans la dernière ligne droite". L'objectif est de libérer la parole, d'offrir un soutien personnalisé et de trouver des solutions concrètes vers une reprise d'activité. Dans le groupe local, qui compte deux Chavillois, les

bénévoles sont formés par l'association et certains sont d'anciens professionnels des ressources humaines.

L'an dernier, plus de 50 % de la quarantaine de demandeurs d'emploi accompagnés par le groupe local ont retrouvé un emploi. "L'autre partie se tourne parfois vers d'autres méthodes de suivi, comme des associations qui offrent un réseau d'employeurs."

SNC n'a, pour sa part, pas vocation à dénicher des emplois, comme l'explique Emmanuel Cyrot. "Il est important que la démarche vienne du chercheur d'emploi lui-même, on ne trouvera pas du boulot à sa place. Notre action est essentiellement fondée sur la re-motivation, la connaissance de soi et l'empathie."

Quand la recherche se prolonge, l'association participe parfois au financement d'emplois aidés dans des structures de l'économie sociale et solidaire. ■

50, rue de la Monesse à Sèvres
Rens. : 06 12 59 49 61 ou par courriel
emmanuel.cyrot@free.fr

L'agenda de la MJC

> Stage d'initiation au shiatsu

Inscrivez-vous du 8 au 24 janvier pour découvrir le do-in et le shiatsu et apprendre les bases pour donner un shiatsu sur les différentes parties du corps. Prévoir une tenue confortable et souple.

Stage **LE SAMEDI 27 JANVIER, DE 16H À 19H.**

Tarifs : 12 € pour les adhérents ; 16 € pour les non-adhérents.

> Soirées jeux

Le pôle ludique investit le Caf' le temps d'une soirée. En individuel ou en famille, petits et grands, partez à la découverte du monde des jeux :

• **VENDREDI 19 JANVIER, À 20H30.**

• **VENDREDI 2 FÉVRIER, À 20H.** soirée spéciale "Retro Gaming" : bienvenue aux nostalgiques, aux gamers, aux curieux, curieuses. Le Pôle ludique et James Cliff vous ramènent dans le passé le temps d'une soirée. Sega, Atari, Sonic, Bomberman, Gamecube, Super Nes, Mario 64...

Entrée libre

Réservation conseillée

> Conférence "Donner confiance à son ado"

Comment aborder la période de l'adolescence dans la confiance, maintenant et pour l'avenir ? Les réponses avec la coach familiale Nathalie de Boisgrollier,

LE MARDI 13 FÉVRIER, À 20H30.

Tarif : 7 €

> Stage gym

Vous avez du 29 janvier au 14 février pour vous inscrire à une programmation d'activités variée (bien-être, cardio, renforcement musculaire), lors d'un stage gym organisé à la MJC **DU 19 AU 23 FÉVRIER.**

Tarif : à la séance ou formule illimitée à 27 €

Le Pôle ludique présente

> Double mot

Une trentaine de personnes dans le Caf' de la MJC se sont retrouvées pour la première soirée jeux de la saison. Autour d'une table, Karyna, Fanfan, Astrid, Sandrine, Simon, Séverine et Mathilde ouvrent la boîte de "Double Mot".

Le contenu est simple : 120 cartes illustrées. Neuf cartes faces visibles au centre de la table, et c'est parti ! Le but du jeu ?

Associer deux cartes pour former une idée.

La personne qui a remporté le plus de cartes gagne la partie.

En bref

> **Vacances d'hiver dans les accueils de loisirs**

Vous avez **DU LUNDI 8 JANVIER AU VENDREDI 2 FÉVRIER** pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pendant les vacances d'hiver (du samedi 17 février au samedi 3 mars). Seuls les accueils de loisirs des Pâquerettes, de Paul Bert et des Iris resteront ouverts. Bulletin d'inscription disponible au service "Accueil Familles-Citoyenneté" de la mairie, sur le site www.ville-chaville.fr ou sur le Portail famille <http://famille-chaville.fr> (inscription dans la limite des places disponibles).

> **Inscriptions aux vacances de la MJC de la Vallée**

La MJC de la Vallée propose aux 3-10 ans et aux 11-15 ans un programme d'activités variées durant les vacances scolaires d'hiver, **DU LUNDI 19 AU VENDREDI 23 JANVIER ET DU LUNDI 26 FÉVRIER AU VENDREDI 2 MARS**. Ludothèque des vacances et stages autour de pratiques artistiques et sportives seront proposés. Les inscriptions se font à la semaine, du lundi 29 janvier au vendredi 16 février.
Rens. : 01 47 50 23 93.
Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr

> **Inscriptions pour la rentrée scolaire 2018-2019**

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2018-2019 auront lieu **JUSQU'AU SAMEDI 27 JANVIER**. Elles concernent les enfants en âge d'entrer à l'école maternelle (nés en 2015) ou à l'école élémentaire (nés en 2012). Pour cela, remplissez le formulaire d'inscription scolaire, disponible sur www.ville-chaville.fr ou à l'accueil de la mairie. Des justificatifs à imprimer vous seront demandés. Déposez ensuite l'ensemble de votre dossier au service "Accueil Familles-Citoyenneté" de la mairie.
Rens. : 01 41 15 40 00.

> **Recrutement d'assistants familiaux**

Le département des Hauts-de-Seine recrute 50 assistants familiaux, sans limite de durée. Moyennant rémunération, l'assistant familial héberge à son domicile un enfant ou un jeune de moins de 21 ans qui ne peut rester temporairement dans sa propre famille. Condition : être titulaire d'un agrément délivré par le Conseil départemental, après constitution d'un dossier pour vérifier que les conditions d'accueil proposées garantissent la sécurité, la santé et l'épanouissement des mineurs accueillis.
Rens. : 0 800 307 793 ou par courriel SDAF-antenneidf@hauts-de-seine.fr

LE RECYCLAGE À L'ÉCOLE UNE IDÉE DEVENUE RÉALITÉ

L'école maternelle Les Myosotis a mis en place un système de collecte d'objets recyclables pour sensibiliser la jeune génération aux défis du futur. Un grand succès.



Lorsque la sonnerie retentit, les bambins se pressent pour apporter fièrement leurs sachets à recycler. Aux Myosotis, trois gros cartons regorgent de gourdes de compote, de capsules de café et d'instruments d'écriture apportés chaque jour par les familles. L'école maternelle collabore avec l'entreprise de recyclage Terracycle pour la troisième année consécutive.

Stéphanie Rougeault, la directrice, est à l'initiative du projet. "Les enfants de trois à cinq ans sont capables de comprendre qu'il ne faut pas tout salir parce que cela fait du mal aux animaux. Nous faisons déjà le tri dans les salles. Ce partenariat vient renforcer un enseignement fondamental : le respect de la nature."

Petit stylo deviendra banc

Une fois atteint un poids de 35 kg par catégorie, Stéphanie Rougeault dépêche un transporteur pour venir récupérer les cartons. Ils sont ensuite apportés à Terracycle, qui travaille avec des entreprises capables de tout recycler en

nouveaux objets d'usage courant. Les instruments d'écriture sont par exemple transformés en mobilier d'extérieur, comme des bancs.

"Il est important que les enfants puissent visualiser le résultat. C'est pourquoi nous récupérons également les bouchons en plastique, qu'une collègue transmet à l'association Bouchons d'amour pour être transformés en fauteuils roulants." En deux ans, Terracycle a déjà reversé presque 700 € à la coopérative de l'école, en fonction d'un système de points au poids.

10 % de cette somme ont été alloués à la fondation ARC de recherche contre le cancer et le reste a permis d'acheter trois trottinettes et trois tricycles pour les enfants. De la sensibilisation à l'observation concrète des bénéfices du recyclage, la boucle est bouclée ! ■

Stéphanie Rougeault est toujours en quête de gros cartons (minimum 80x60 cm).

N'hésitez pas à en faire don à l'école des Myosotis (33, rue des Capucines).

Rens. : 01 41 15 99 35.

RÉMY DJEDDAH UN TRAITEUR PLÉBISCITÉ SUR LE MARCHÉ

Blanquette de veau à l'estragon, cuisse de lapin au miel ou bœuf bourguignon, à chaque week-end son petit plat mijoté en fonction des saisons. "Sauf la paëlla, qui est toujours là !" Le chef-traiteur Rémy Djeddah choisit attentivement ses produits, de qualité française, puis les prépare le vendredi dans un labo-cuisine à Bièvres. Il propose des plats recherchés, au poids plutôt qu'aux prix, car ceux-ci évoluent en fonction des périodes de l'année.

Installé depuis septembre sur le marché, Rémy Djeddah ne sait déjà plus où donner de la tête. Victime de son succès, il propose désormais aux amateurs de gastronomie raffinée de passer commande dans la semaine, sur son site Internet.

Un chef passionné

Très sociable, Rémy Djeddah a laissé de côté une carrière dans des hôtels et brasseries pour se lancer comme chef à domicile et désormais traiteur de proximité. "Je voulais aller à la rencontre des gens,



discuter avec eux, écouter leurs attentes et partager des recettes. J'aime faire découvrir de nouvelles saveurs, avec originalité." Il propose également sur le marché des animations ponctuelles, comme des dégustations gratuites ou du dressage d'assiette. ■

Place du Marché

Samedi et dimanche, de 8h à 13h.

Rens. : 06 87 59 75 58.

Plus d'infos sur le site www.saveursetchef.com ou www.facebook.com/saveursetchef

UN RENDEZ-VOUS POUR SOI LE MASSAGE BIEN-ÊTRE



Installée professionnellement depuis deux ans à Chaville, la praticienne Isabelle Stiégler propose bien plus que de simples massages. "Je prends le temps d'écouter chaque personne avant de la masser. Je privilégie le toucher bienveillant, respectueux, sans jugement." Sa voix est calme, son sourire apaisant. "Prendre du temps pour soi est devenu trop rare dans le monde contemporain." Ancienne éditrice formée à l'art du toucher à l'Artéc après

une période marquée par des problèmes de dos, Isabelle Stiégler est passionnée.

Plus de légèreté

"Le massage permet de dénouer les tensions de toutes sortes. Le sommeil s'en trouve facilité, on regarde la vie avec plus de légèreté." La praticienne propose à domicile, en entreprise ou à son cabinet des séances "détente et tonification" de 30 minutes, sur chaise, "très efficaces notamment sur le lieu de travail". La gamme de ses soins comprend aussi des massages "sensoriels", à l'huile, de 30 minutes à 1h30. Petit plus, Isabelle Stiégler affirme être "particulièrement attentive" au bien-être des seniors. Avis aux amateurs ! ■

1889, avenue Roger Salengro

Du lundi au samedi, de 9h30 à 19h.

Rens. : 06 88 45 28 24

ou par courriel istieg@orange.fr

Plus d'infos sur www.unrdvpoursoi.fr

L'actu du marché

Participez à l'animation offerte par la Ville et l'Association des Commerçants du Marché de Chaville.

> Galettes des rois à gagner

Participez à un jeu sur le thème de l'Épiphanie, **LES SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JANVIER**, sur la place du Marché. L'Association des Commerçants du Marché offre des galettes des rois aux plus inspirés ! Quiz disponible chez vos commerçants. Tirage au sort des gagnants chaque jour sur le marché, à 12h30.



> Appel aux commerçants

Vous êtes commerçants et vous souhaitez vendre vos produits sur le marché de Chaville ?

Rien de plus simple ! Remplissez le formulaire en ligne, sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne").

Rens. : 01 41 15 82 04.

CHANGEMENT D'ENSEIGNE DU PRESSING DE LA POINTE

Le pressing de la Pointe s'appelle désormais Arm Net. Annie Hakobyan a repris ce commerce en août 2016.

1956, avenue Roger Salengro.

Ouvert du mardi au samedi, de 8h à 19h, le lundi, de 14h à 19h.

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

La dernière séance du Conseil municipal de l'année 2017 s'est tenue le 11 décembre dernier. Parmi les sujets à l'ordre du jour, les élus ont été invités à délibérer sur l'autorisation d'ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2018 et l'aide à la création des Maisons d'Assistants Maternelles (MAM).

> Ouverture des commerces le dimanche

La loi n° 2015-9902 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite "Loi Macron", fixe notamment de nouvelles règles concernant le travail du dimanche, en particulier une extension des possibilités d'ouverture dominicale pour chaque commerce de détail.

Après consultation des différentes enseignes ayant sollicité des dérogations au repos dominical les années précédentes, de l'ensemble des organisations d'employeurs et de salariés intéressés, ainsi que de l'Association des Commerçants et Artisans de Chaville, la Ville souhaite fixer à 12 le nombre de dimanches travaillés pour 2018 : les 14 et 21 janvier, les 1^{er} et 8 juillet, les 2 et 9 septembre,

les 18 et 25 novembre et les 9, 16, 23 et 30 décembre.

Le Conseil municipal approuve par 27 voix pour, 3 contre et 3 abstentions, l'ouverture des commerces de détail pour 12 dimanches en 2018.

> Aide à la création des Maisons d'Assistants Maternelles

Dans le cadre de sa politique en faveur de la Petite Enfance, la Ville accompagne le développement des Maisons d'Assistants Maternelles sur son territoire. Une MAM peut accueillir trois ou quatre assistantes maternelles, agréées par le Conseil départemental. Ce qui représente une capacité d'accueil de 16 enfants maximum.

Une première MAM de 10 berceaux a ouvert ses portes en décembre 2016 dans

des locaux appartenant à la Ville. Deux nouveaux projets sont en cours de réalisation dans des locaux loués par la commune.

Afin de permettre aux professionnelles de débiter leur activité, la Ville propose de prendre en charge la totalité du loyer hors charges durant la première année de fonctionnement de la MAM. À partir de la 2^e année, la Ville prendra en charge partielle le loyer, à hauteur de 70 € mensuels par berceau agréé.

Le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité. ■

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le jeudi 8 février, à 19h30, dans les salons de l'hôtel de ville. Retrouvez l'ordre du jour, ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Ville & Territoire/ La mairie / Le Conseil municipal").



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES S'ENGAGE DANS LA VIE DE LA CITÉ

Les 40 membres élus du Conseil municipal des jeunes (CMJ) se sont réunis pour leur première séance le 24 novembre, en mairie. Ils ont défini quatre commissions de travail : Développement durable, Parcours citoyen, Culture-échanges, Rencontres avec des entreprises. Retrouvez la liste des conseillers sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Ville & Territoire/ La mairie / Les conseils consultatifs").

En bref

> Médailles de la famille

La médaille de la famille est une distinction honorifique pouvant être décernée par le Préfet, sous certaines conditions, aux personnes mariées, divorcées ou veuves ayant élevé au moins quatre enfants de la même fratrie.

Pour l'année 2018, la mère ou le père de chaque famille concernée peut en faire la demande, **AVANT LE MERCREDI 28 FÉVRIER**, au service des Relations publiques. Sur rendez-vous.

Rens. : 01 41 15 40 68 ou 01 41 15 40 57.

DE NOUVELLES FONCTIONS À LA RÉGION POUR ANNE-LOUISE MESADIEU

Conseillère municipale à Chaville, Anne-Louise Mesadieu est également conseillère régionale d'Île-de-France. Elle y occupe désormais de nouvelles fonctions : présidente de la Commission Culture, présidente du Fonds de soutien cinéma et des résidences d'écrivains.

Le Fonds de soutien cinéma et audiovisuel est une aide à la production sélective et remboursable, visant à soutenir la diversité de la création et à créer un effet structurant sur le secteur cinématographique et audiovisuel en Île-de-France.



LE RECENSEMENT 2018 UN ACTE SIMPLE UN GESTE CIVIQUE

Du 18 janvier au 24 février, la Ville de Chaville organise avec l'INSEE le recensement de la population. 758 logements seront invités à répondre à un questionnaire. Privilégiez la démarche en ligne.



Sarah Aziri, Laëtitia Laassiba, Christelle Outtrabady, Nathalie Ribeiro et Virginie Verthy.

Comme chaque année, 8 % des habitants de Chaville seront concernés par cette nouvelle campagne de recensement. Les Chavillois retenus seront informés par courrier du lancement de la démarche. Des affiches seront également apposées dans les halls des immeubles recensés.

Cinq agents recenseurs de la Ville se chargeront de l'opération. Munis d'une carte officielle, ils se rendront au domicile des habitants sélectionnés pour leur remettre leurs identifiants. Un code d'accès et un mot de passe leur permettront ensuite de se connecter au site www.le-recensement-et-moi.fr sur lequel ils pourront directement renseigner leurs données.

La priorité est donnée à ce recensement sur Internet, pour éviter un second passage de l'agent recenseur. Le questionnaire est simple, pratique, et la confidentialité toujours respectée.

Les personnes ne disposant pas d'accès Internet pourront continuer d'opter pour la version papier. Un second rendez-vous leur sera alors fixé par les agents recenseurs pour récupérer les documents.

Une démarche citoyenne obligatoire

Destiné à déterminer la population officielle de la commune, le recensement a des impacts directs pour la collectivité. Il permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population : préparer les programmes de rénovation de quartiers, déterminer les moyens de transport à développer, décider des équipements collectifs nécessaires (crèches, écoles, maisons de retraite...). Il est essentiel que chacun y participe ! ■

Plus d'infos sur www.le-recensement-et-moi.fr



SYLVIE BRYLINSKI UNE "EXTRAORDINAIRE VOLONTÉ"

Sylvie Brylinski, figure incontournable de l'APEI (Association de Parents d'Enfants Inadaptés) de Sèvres-Chaville-Ville-d'Avray depuis 1998, a été victime d'un malaise et est décédée alors qu'elle se trouvait en vacances au Burkina Faso. Une cérémonie religieuse a été célébrée à sa mémoire le 9 décembre.

Gilles Cothenet, conseiller municipal délégué au handicap, honore celle qui fut notamment à l'origine de la création du Foyer d'accueil médicalisé le Cèdre Bleu, destiné à de jeunes adultes autistes aux parcours difficiles. "Construction, animation, gestion, M^{me} Brylinski savait tout faire. C'était une grande professionnelle, une experte et une battante qui gardait toujours le sourire."

L'équipe de l'APEI, qui lui avait confié la direction de l'ensemble de ses établissements à Chaville, célèbre "l'extraordinaire volonté" d'une femme "d'engagement total". Sylvie Brylinski était aussi membre de nombreuses commissions nationales, dans lesquelles elle faisait entendre la voix des personnes autistes les plus vulnérables. "Elle va beaucoup nous manquer." ■

État civil octobre-novembre 2017

Naissances

Nathan Ponthieux, Léa-Rose Bertrand, Anthony Leperlier, Raphaël Leperlier, Noé Pichon, Naëlle Ziri, Pia Monnet, Olivia Dupont, Adrien Steward, Lola Mayet, Quentin Ernoult de la Provoté, Marin Casanovas, Zadig Khidichian, Illan Trirat, Pierre Boucard, Evangelos Skodras, Kaïs Abdul Samad, Mathis Blanchard, Lutèce Anckaert, Léandre Oulai, Anaëlle Masayidi Ngikila, Gaspard Brignon, Ewen Flux, Ali Eladraoui, Michélie Seide, Sofia

Uhart, Analya Keita, Believe Ngandu Kaniki, Dominic Rognean, Alice Preau, Alexis Cadere, Evan Mpoko Lepe

Mariages

Daniel Sacirovic et Jasmina Raimovic ; Laurent Herve et Thècle Pereira ; Jabez Aroquiassamy et Lucrèce Ulesie ; Soufiane Abattoy et Wafa Albaoui ; Luc-Aurélien Gauthier et Emilie Yi Au ; Méhdy Khemiri et Yasmina Laaloudj ; Sébastien Pingault et Sandra Piret

Décès

Michèle Wagner, Robert Lasson, Valérie Demay, Jean Mailliet, André Lalignand, Madeleine Morselli, Marie-Thérèse Flochon, Alain le Moël, Léone Gabriel, Pierre Chauvin, Christophe Dubos, Jean Mairesse, Hawa Diane épouse Bathily, André Thébault, Irène Meireles, Raymond Guérin, Lucie Leprince épouse Bisserié, Abdelkader Alouani, Luc-Michel Espinosa, Jean Bernier, Jocelyne Trehan épouse Belhomme

En bref

> Permanences du conseiller énergie

Le conseiller énergie de l'Agence Locale de l'Énergie de GPSO assure des permanences à Chaville. Prochaines permanences : **VENDREDIS 12 JANVIER ET 9 FÉVRIER, DE 13H30 À 16H30**, à l'hôtel de ville (1456, avenue Roger Salengro).
Inscription obligatoire au 0 800 10 10 21 (numéro vert).

> Ateliers emploi

Organisés par Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE) et la Ville de Chaville pour favoriser l'accès au marché du travail.

- **JEUDI 18 JANVIER, DE 14H À 17H30** : "Préparations aux entretiens professionnels". Animé par Shirley Denoual, consultante en ressources humaines.
- **MARDI 13 FÉVRIER, DE 14H À 17H30** : "Atouts et compétences". Animé par Adeline Isidore, consultante en évolution professionnelle. Objectif : prendre conscience de ses compétences et apprendre à les illustrer. Inscriptions auprès de SOEE au 01 55 95 04 07 ou auprès du CCAS de Chaville au 01 41 15 40 87.

> Le programme de la Maison de la Nature et de l'Arbre

• Exposition "Jardin écologique"

DU 10 JANVIER AU 21 FÉVRIER

- **Ciné-nature du mercredi (sur inscription)**
- **LE 24 JANVIER, À 14H15** : *Minuscule, la vallée des fourmis perdues*, film d'animation de Thomas Szabo et Hélène Giraud. Pour toute la famille.
- **Mercredi des enfants (sur inscription)**
Pour les 4-7 ans. De 16h à 17h.
- **LE 10 JANVIER** : Composter, ça fait pousser
- **LE 17 JANVIER** : Les rendez-vous Léonard & Benjamin. Petit théâtre d'agriculture
- **LE 24 JANVIER** : Graines d'artistes
- **LE 31 JANVIER** : Biodiversité en ville
- **Samedi nature**

Pour la famille. Entrée libre. Les enfants doivent être accompagnés. Sur inscription
- **LE 20 JANVIER** : Reconnaissance des arbres en hiver. Départ à 14h30, à l'entrée du cimetière de Chaville, route des Huit Bouteilles, à côté de la gare Chaville Rive gauche.

Rens. et inscriptions au 0 800 10 10 21 (numéro vert)

Maison de la Nature et de l'Arbre
14, ruelle des Ménagères à Meudon
Activités gratuites et réservées
aux habitants de GPSO



NOUVEAU LE GUIDE DES ASSOCIATIONS ET RESSOURCES EMPLOI

La première édition du guide des "Associations et Ressources Emploi", éditée par Seine Ouest Entreprise et Emploi est destinée aux personnes en recherche d'emploi et aux salariés des entreprises du territoire de Grand Paris Seine Ouest.

Ce guide recense les structures et ressources qu'il est possible de mobiliser facilement pour construire son parcours vers l'emploi ou élaborer un nouveau projet professionnel. Il comprend quatre thématiques principales.

L'édition de ce guide est ainsi l'occasion de rappeler les missions de Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE) en tant qu'acteur de l'accompagnement sur le territoire de GPSO. Il regroupe la Maison de l'Emploi, la Mission Locale (pour les jeunes de 16-25 ans), l'Espace Insertion (pour les bénéficiaires du RSA) ainsi que deux Pôles "métiers" (le Pôle de Compétence Numérique pour les métiers du digital et le Pôle des métiers du bâtiment).

Des conseils et des outils utiles

Le chapitre "Être accompagné-e" donne la parole aux conseillers professionnels de SOEE qui accompagnent chaque année près de 5000 personnes. Ils partagent ici les clés de la réussite pour l'accès à l'emploi et sur ce qui fait le cœur de leur métier : l'écoute et l'expertise métier. Une trentaine d'associations sont également recensées, proposant un



accompagnement individuel ou collectif, et ce, pour tous les publics : emploi généraliste, emploi des jeunes, emploi des femmes, emploi des cadres, insertion/solidarité.

Enfin, une cinquantaine de ressources et services complémentaires viennent renforcer la palette d'outils à disposition des demandeurs d'emploi (agences nationales, agences d'emploi, sites Internet et applications mobiles, aide à la création d'entreprise, bilans de compétences et VAE, linguistique et informatique, services solidaires, services d'aide aux parents).

Guide disponible en téléchargement gratuit sur www.seineouest-entreprise.com

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS SAPINS !

Vous ne savez pas quoi faire de votre sapin, une fois les fêtes de fin d'année passées ? Vous pouvez lui donner une seconde vie, grâce à la collecte organisée par GPSO.

Pour cela, pensez à le déposer dans l'une des déchèteries du territoire ou dans les enclos prévus à cet effet. Les sapins naturels, non synthétiques et non floqués doivent être débarrassés de toute décoration. Ils seront alors compostés ou transformés en bois de chauffage. Cette collecte éphémère, destinée à faciliter la vie des habitants et à lutter contre les dépôts sauvages, sera mise en place jusqu'au dimanche 21 janvier. L'an dernier, 26 000 sapins ont été collectés grâce à ce dispositif.

La liste des enclos est consultable sur www.ville-chaville.fr et www.seineouest.fr



Pharmacies de garde

En janvier

Dimanche 7

Pharmacie de la Pointe
2025, avenue Roger Salengro à Chaville • Tél. : 01 47 50 40 80

Dimanche 14

Pharmacie du Parc
29, Grande Rue à Sèvres • Tél. : 01 45 34 00 44

Dimanche 21

Pharmacie de l'Église
3, rue de Sèvres à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 50 43 10

Dimanche 28

Pharmacie du Coteau
16, rue de Ville-d'Avray à Sèvres • Tél. : 01 45 34 47 10

À l'heure où nous bouclons ce numéro, les pharmacies de garde du mois de février ne nous ont pas été communiquées. Merci de consulter la page www.facebook.com/chaville

Réseau bronchiolite

Les kinésithérapeutes libéraux d'Île-de-France, les médecins de ville et les pédiatres adhérents du réseau bronchiolite IDF sont à votre écoute pendant l'hiver, jusqu'au 18 février 2018.

Plus d'infos sur www.reseau-bronchio.org

Professionnels de santé

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le *Guide de Chaville*, édition 2017-2018, au sujet du Dr Émilie Chevalier, pédiatre. Son numéro de téléphone est le 01 85 74 02 27.

Changements d'adresse

- Le cabinet du Dr Patrick Brizou, médecin généraliste, est désormais installé au 1403, avenue Roger Salengro.
Tél. : 01 47 50 46 33

- Le Dr Françoise Rouillon, médecin généraliste, a transféré son cabinet au 585, avenue Roger Salengro.

Prise de rendez-vous en ligne sur www.doctolib.fr ou par téléphone au 01 47 50 40 40.

Installation

- Aude Gelis, orthophoniste libérale pour enfants et adultes, consulte au 1, rue Albert 1^{er} (bâtiment L).

Rens. : 09 64 10 04 89 ou audegelis-ortho@riseup.net

Guide de Chaville : erratum

Une erreur s'est glissée dans le *Guide de Chaville*, édition 2017-2018. Les coordonnées exactes de la société Aymé Traiteur sont : commercial@ayme-traiteur.fr et www.ayme-traiteur.fr

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, avenue de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h, au 0 820 800 880.

Urgences dentaires 92 : liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 01 47 78 78 34.

Urgences ophtalmologiques 7j/7 et 24h/24 : 01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu) ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts)

Centre hospitalier des 4 Villes : urgences, rue Lauer à Saint-Cloud
Rens. au 01 77 70 70 70 et sur www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 : 08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. Grand Paris Seine Ouest débarrasse les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Démarches & Infos pratiques /

Urbanisme & environnement / Propreté / Collecte des déchets").

• Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détachants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.

• Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Sycotom (agence métropolitaine des déchets ménagers) en demandant votre badge d'accès sur le site www.seineouest.fr

Les particuliers peuvent accéder à la déchèterie, du lundi au vendredi de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 18h30 et le dimanche de 9h à 12h30 et les professionnels du lundi au vendredi, de 7h à 12h.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.
Rens. au 01 40 13 17 00 ou sur le site www.sycotom-paris.fr
Plus d'infos au 0 800 10 10 21.

Permanences des élus

- Jean-Jacques Guillet, votre maire, reçoit à l'hôtel de ville sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 10h à 12h (hors vacances scolaires). Il vous reçoit également sur rendez-vous.

Contact : 01 41 15 40 00 ou secretariat.mairie@ville-chaville.fr

- Un maire adjoint assure une permanence tous les jeudis (hors vacances scolaires), de 10h à 12h, sans rendez-vous et sur demande précise faite à l'accueil (toutes questions sauf le logement social).

- Pour les demandes de logement social, le maire adjoint compétent vous reçoit le lundi, uniquement sur rendez-vous au 01 41 15 47 85 ou logement@ville-chaville.fr

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédaction en chef : Stéphanie Riet / Rédaction : Marie-Christine Chamley, Anna Paspire, Simon Pellet-Recht et Stéphanie Riet / Photos : Marie-Christine Chamley, Philippe Dobrowolska, Thierry Gougenot, Anna Paspire, Simon Pellet-Recht et Stéphanie Riet / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 11 000 ex. Dépôt légal : janvier 2018. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : mars 2018. Illustration de couverture : Céline Hindryckx / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 64 62 61 52 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40, par courriel communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92 370 Chaville.

VENTE - LOCATION - GESTION

BOULOGNE

CHAVILLE

MEUDON

SEVRES

APPARTEMENTS
&
MAISONS



www.appartementsetmaisons.com

AGENCE DE CHAVILLE

1845, Avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE

Tél. : 01 41 15 04 05

chaville@appartementsetmaisons.com

fca RECE CERTIBAT NF
écocéha La réhabilitation éco-citoyenne fca

ISOLATION & RAVALEMENT
 DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
fcaweb.fr **01 41 87 08 25**

DOM&VIE AMÉLIOREZ VOTRE QUOTIDIEN **LA SILVER DOUCHE**

Remplacez votre baignoire
 par une douche
 élégante et sécurisée

Personnalisable
 Un large choix d'équipements
 Sur-mesure au centimètre près
 Plus de 1000 configurations
 Espace sécurisé
 Revêtement antidérapant

Agence Dom&Vie - Issy - Boulogne
 18 rue de l'Égalité
 92130 ISSY LES MOULINEAUX
 01 84 19 29 82

Garantie 10 ans detennide
 TVA réduite 10%
 Crédit d'impôt 25%

Senior Compagnie Créé en 2007, Senior Compagnie est un réseau de plus de 50 agences en France, spécialisé dans l'aide et le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

NOTRE GAMME DE SERVICES 7J/7 et 24H/24

VIE SOCIALE ET RELATIONNELLE
 VIE QUOTIDIENNE
 ACTES ESSENTIELS DE LA VIE
 RETOUR D'HOSPITALISATION
 AIDE ADMINISTRATIVE
 GARDES NON MÉDICALISÉES

50% de réduction ou crédit d'impôts*
Montage des dossiers d'aides financières

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, que ce soit pour un simple conseil comme pour une étude de services adaptés à votre situation ou celle de vos proches.

VOTRE AGENCE À ISSY-LES-MOULINEAUX

Zone d'intervention : Issy-les-Moulineaux, Sèvres, Meudon, Chaville et Saint-Cloud.

Alan Shillito
 49 avenue Victor Cresson
 92130 Issy-les-Moulineaux
 Tél. : 01 55 95 05 25
alan.shillito@senior-compagnie.fr

* Dans les conditions prévues par l'art. 170 bis de la loi de 2007, sans dérogation de la législation.

Agir ensemble

LA CHARRUE AVANT LES BŒUFS

Notre tribune de mai dernier évoquait l'école Iris-Anatole France : sa facture qui grimpe (130k) et ses espaces qui se réduisent (100 m²). Mais nous étions loin de nous douter qu'alors, rien n'ait été prévu pour accueillir les élèves pendant la phase de travaux. Ainsi depuis l'été, les projets municipaux foisonnent. D'abord nous savons que les maternelles iraient sur le site des Fougères. Mais nous ne connaissons rien des travaux de remise en état nécessaire. Est-ce vraiment possible ? La commission municipale des élus n'y répond pas. Pour les Élémentaires, un site dans les Yvelines fut un temps négocié. Machine arrière cet autonome, c'est finalement un maintien dans les lieux qui est évoqué. Probablement dans des Algéco. Mais alors que la durée des travaux est inconnue, cela n'a rien de rassurant.

Le bon sens aurait peut-être été de se soucier d'abord d'un site de repli, avant d'envisager le chantier. Simple suggestion. Peut-être aurions nous pu profiter des espaces publics avoisinants pour précisément y installer un site provisoire. Pourquoi pas sur le site de Maneyrol ?

Mais voilà, la priorité absolue de la municipalité est de vendre les terrains - notamment du domaine public, à des promoteurs immobiliers. Le résultat est là : il devient impossible à Chaville de réaliser sereinement des opérations « tiroirs », de reconstruction et de relogement, en profitant d'espaces libres.

Dans le quartier Rive Gauche, deux sites sont en train d'être liquidés et réservés aux promoteurs OGIC et COGEDIM. Pour nos élèves, on verra plus tard, ils sont en priorité n° 2. Près de dix chantiers immobiliers fleurissent à ce jour sur Chaville, et la question des futurs élèves se pose déjà. Ce sera le douloureux héritage pour les successeurs du maire actuel.

En attendant, nombreuses sont les actions citoyennes qui visent à participer à l'action publique : associations de parents d'élèves en 1^{ère} ligne, mais aussi la nouvelle association CVB. Dans le Bas de Chaville, c'est l'association Agir qui alerte sur les travaux de l'avenue R. Salengro.

L'année 2018, sera sûrement avec vous tous, une très belle année de mobilisation citoyenne. Bonne année à tous.

Groupe Agir ensemble

Thierry Besançon, Catherine Griveau, David Ernest
elusagirensemble@gmail.com

Chaville pour vous

**ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES :
VERS LA FIN DES TAP SUR CHAVILLE ?**

Les municipalités ont la possibilité depuis juillet 2017 de revenir à la semaine de 4 jours par semaine pour le rythme scolaire des enfants en écoles maternelles et primaires.

La semaine de 4 jours et demi avait été l'occasion de mettre en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Activités sportives, ludiques, artistiques, culturelles, les TAP sont gratuits et appréciés des enfants, et tous les enfants peuvent en bénéficier. À l'automne, le Maire a lancé une consultation auprès des parents d'élèves, personnels, et directeurs pour interroger sur le retour ou non à la semaine de 4 jours pour les enfants à Chaville. Nous saluons d'ailleurs cette consultation qui a permis de recueillir un avis représentatif : + de 1500 parents ont répondu.

Si le retour à la semaine de 4 jours est souhaité par les parents des enfants en école primaire, nous attirons l'attention des Chavillois sur plusieurs points.

Au-delà de la question du nombre de jours d'école par semaine pour les enfants, c'est la question de la qualité du projet scolaire qu'il ne faut pas perdre de vue.

Les TAP permettaient une ouverture à d'autres activités que celles purement scolaires. L'ouverture engendre la curiosité, favorise la coopération entre les enfants, la connaissance, la réutilisation des compétences acquises à l'école ou en temps périscolaire.

Les TAP fonctionnaient depuis 2014 sur Chaville. C'était le début à l'échelle éducative. C'est pourquoi, quelle que soit la décision qui sera prise in fine par le Maire de Chaville, nous souhaitons qu'un projet éducatif rassemblant les enfants, les parents, les enseignants, les personnels, les associations et intervenants puisse être poursuivi sur Chaville.

Nous restons vigilants et à votre disposition sur ce sujet.

Nous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2018 !

L'équipe Chaville Pour Vous

Catherine Lime-Biffe, Nicolas Tardieu et Michel Petiot

Adresse email : chavillepourvous@gmail.com

Site Internet : Chavillepourvous.fr

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est

POUR UN CENTRE DE SANTÉ PUBLIC À CHAVILLE

En Mai 2017, dans notre enquête sur l'accès aux soins à Chaville, 96 % des participants se disaient favorables à l'installation d'un centre de santé à l'échelle locale et un tiers déclarait différer les soins (délais d'attente trop longs et tarifs trop élevés) ou même renoncer à se soigner.

Depuis lors, la situation a évolué : la Municipalité a adopté à l'unanimité la mise à disposition de locaux adaptés (309 m²) au-dessus de la halle du marché. Cela permettrait d'accueillir au minimum 4 médecins généralistes, 2 spécialistes et un pôle d'infirmier-e-s si besoin.

Quel sera le statut et le mode de fonctionnement de ce « cabinet médical » et quel sera son projet de santé notamment en matière de prévention ? comment répondra-t-il aux besoins des chavillois (généralistes, infirmiers, ophtalmos, gynécos, kinés, visite à domicile...) ? Comment le rendre attractif pour les médecins, notamment les jeunes et les femmes qui représentent aujourd'hui 70 % des étudiants en médecine. C'est bien là toute la question.

Dans de nombreuses villes de France, l'expérience montre qu'il n'est pas suffisant de mettre à disposition des locaux à bas loyer pour que des praticiens aient envie de s'y établir.

C'est pourquoi nous souhaitons que ce soit un centre de santé public qui s'installe dans ces locaux.

Un tel centre est accessible à tous. Tous les soins courants (médecine générale, spécialisée, soins infirmiers, Kiné...) peuvent s'y trouver rassemblés.

Le tiers payant est pratiqué et il n'y a pas de dépassements d'honoraires. Les médecins sont salariés.

Le dossier médical de chaque patient est partagé par l'ensemble des praticiens (généralistes ou spécialistes).

Il peut être associatif, municipal, intercommunal.

Le projet d'un centre de santé public est ambitieux et il faut une volonté commune forte pour dépasser les obstacles à sa création. Votre avis compte et aidera à prendre les bonnes décisions.

Bonne santé et bonne année 2018.

Monique Couteaux

<http://chaville-frontdegauche.over-blog.com/>

chaville.frontdegauche@gmail.com

VOIE ROYALE 2018 LA PAROLE AUX CHAVILLOIS

Le projet "voie royale" arrive enfin dans sa dernière ligne droite ! Après la concertation préalable organisée en 2016, toute l'année 2017 a été consacrée par les services du Conseil départemental des Hauts-de-Seine – maître d'ouvrage – à un important travail de dialogue et de consultation pour affiner, mètre à mètre, le projet de requalification des quelque 4 km de la "RD 910", du Pont de Sèvres à la "Pointe de Chaville". Pas toujours facile en effet de faire converger les besoins et de satisfaire les attentes, parfois contradictoires, de tous les usagers et riverains de cet axe majeur, fréquenté par quelques 7000 véhicules par jour et par sens de circulation (et jusqu'à 12000 en approche du Pont de Sèvres). Ainsi, les commerçants des 2 communes concernées, Sèvres et Chaville, les associations d'usagers de la route, les associations cyclistes, et bien sûr la RATP et les élus et les services techniques des deux villes ont été associés à de très nombreuses réunions de travail pour réfléchir, arbitrer et composer à plusieurs mains le projet qui sera présenté aux Chavillois au premier trimestre 2018 et fera l'objet d'une enquête publique au cours de laquelle chacun pourra s'exprimer.

L'enjeu pour Chaville est évidemment majeur : transformer la vieille "nationale 10" en "boulevard urbain" apaisé, reverdi et paysagé, faisant une place majeure aux circulations douces et, au final, renouer les deux "rives" de la ville !

À l'issue de l'enquête publique le projet pourra être finalisé pour la fin de l'année. Puis viendra le temps des travaux... qui, bien entendu, vu l'ampleur du projet, seront phasés sur plusieurs années. Mais quelle belle perspective pour l'avenir et la qualité de Chaville, en ce début d'année.

Alors, bonne année 2018 à toutes et à tous !

Vos élus : Hervé Lièvre, Annie Ré, Christophe Tampon-Lajarriette, Armelle Tilly, Hubert Panissal, François-Marie Paillet, Marie-Odile Grandchamp, Jacques Bisson, Bérengère, Le Vavasseur, Michel Bès, Anne Brossollet, Gilles Cothenet, Jean-Pierre Bouniol, Anouk Victor, Arda Kalayjian, Olivier de Varine-Bohan, Brigitte Pradet, Sylvain Lebas, Paul Gosset, Clémence de Quénétain, Anne-Louise Mesadieu, Anne Duchassaing-Heckel, Laurent Delprat, Nathalie Nicodème-Saradjian et Julie Fournier.
www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2000 signes et espaces; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc.; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe; aucune image ou photographie n'est admise; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

ORPI CHAVILLE

1098 AVENUE ROGER SALENGRO
11 PLACE DU MARCHÉ
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 12 12



NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ANNÉE 2018

NOS DERNIÈRES AFFAIRES



Cet appartement à été **vendu en moins d'un mois** rue du coteau à deux pas de la gare rive droite. Vous souhaitez vendre votre maison, votre appartement ou encore votre commerce ? Estimez votre bien en ligne ou en agence et profitez d'un accompagnement personnalisé avec votre agence ORPI pour vendre votre bien immobilier au meilleur prix.



Cette maison située avenue Curie dans le quartier de Chaville rive droite a **trouvé preneurs en une visite** ! Vous hésitez à vendre votre bien immédiatement mais aimeriez le tester sur le marché ? Votre agent ORPI met son expertise au service de votre bien, en créant un test ORPI Avant-Première. Contactez-nous pour connaître la marche à suivre !



Cet appartement vendu Villa Marie de Médicis dans le secteur de l'Atrium a été **vendu en moins de 15 jours**. Avec le Mandat Exclusif ORPI, vous bénéficiez d'une visibilité exceptionnelle sur près de 40 sites et sur orpi.com avec 2 millions de visites par mois !



Spécialisée en gestion locative depuis 10 ans, notre agence garantie à nos bailleurs et leurs locataires un **suivi rigoureux et réactif tout au long du bail**.

Jusqu'au 1^{er} mars, nous vous offrons 3 mois de gestion locative pour tout nouveau mandat signé !



EN EXCLUSIVITÉ : dans une résidence de 2003, cet appartement F2 en très bon état comprend une entrée, un séjour avec cuisine ouverte équipée, une salle de bains/WC, une chambre et un jardin de 40 m². Une cave au même niveau que l'appartement et un parking en sous-sol complètent l'ensemble. Charges de copropriété peu élevées. Idéal pour habiter ou pour un investissement locatif.
Honoraires à la charge de l'acquéreur : 2,5% - DPE : E



EN EXCLUSIVITÉ : coup de coeur pour cet appartement familial à proximité du centre-ville et des transports. Il est composé d'une entrée avec rangements, d'un séjour plein sud avec cuisine équipée, trois chambres, un dressing, une salle d'eau, un WC séparé, une salle de bains, une grande cave et un box.
Honoraires à la charge de l'acquéreur : 2,5% - DPE : D